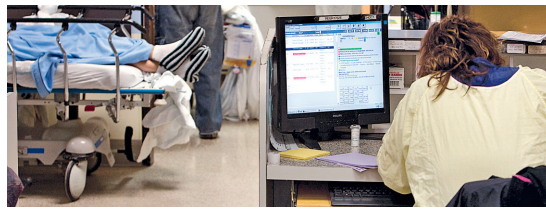




INDE
La chronique de Guy Taillefer:
Namasté, M. Obama
Page B 1



URGENCES
La situation s'aggrave dans les
hôpitaux les plus en difficulté
Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 253

LE LUNDI 8 NOVEMBRE 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

MAXIME LANDRY, LA VOIX DU PEUPLE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE 32^E gala de l'ADISQ a couronné hier soir au théâtre Saint-Denis le staracadémicien Maxime Landry, qui a reçu quatre Félix, dont celui d'«interprète masculin de l'année» et celui de la «chanson populaire de l'année» pour Cache-cache, signée Lynda Lemay et tirée du disque Vox pop, vendu à 180 000 exemplaires. Du côté féminin, la grande favorite du public est Marie-Mai, gagnante de deux Félix. Le compte rendu de Sylvain Cormier en page B 8.

Premier PPP en santé: la facture pourrait grimper

Le CHSLD de Saint-Lambert s'attend à être indemnisé si la clientèle est plus lourde que prévu

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La tarification fixe convenue entre Québec et le premier centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) construit en PPP à Saint-Lambert montre déjà ses limites, un mois à peine après son ouverture officielle. Le partenaire privé comprend que l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie devra le «compenser» si jamais la clientèle s'avérait plus lourde que prévu. Une lecture que récuse l'Agence.

Au centre du malentendu, l'arrivée prochaine d'au moins un patient nécessitant des soins plus élaborés que ceux convenus au préalable entre les deux parties. Selon l'entente dont les termes n'ont pas tous été rendus publics, Québec paiera

VOIR PAGE A 8: PPP

L'ENTREVUE

Biodiversité: une humanité en sursis

Selon la primatologue Emmanuelle Grundmann, l'humain doit remettre en question sa suprématie sur les espèces, sans quoi sa disparition serait pour... 2100

FABIEN DEGLISE



Emmanuelle Grundmann

L'accord a été qualifié d'historique. Le 30 octobre dernier, à Nagoya, au Japon, les 193 pays membres de la Convention sur la diversité biologique de l'Organisation des Nations unies (ONU) se sont entendus sur un plan d'action jugé «réaliste» pour enrayer la dégradation de la biodiversité.

Avec des objectifs chiffrés, des engagements sur la superficie des aires à protéger, des mesures contre la surpêche ou le biopiratage — cette exploitation du vivant à coups de brevets —, le plan s'étend sur une période de dix ans. Un point

VOIR PAGE A 8: SURSIS



SOE ZEYA TUN REUTERS

Vingt-neuf millions de Birmans étaient appelés aux urnes hier dans un processus sans heurt ni passion.

Des élections «truquées»

Les pays occidentaux dénoncent le premier scrutin tenu en vingt ans en Birmanie

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les pays occidentaux ont désavoué hier, avant même la fermeture des bureaux de vote, les premières élections organisées depuis 20 ans en Birmanie, estimant que ce scrutin, qui s'est déroulé en l'absence de la figure de proue de l'opposition, Aung San Suu Kyi, n'était ni libre ni juste.

Le scrutin, marqué de plusieurs irrégularités, s'est déroulé sous haute sécurité. Ce sont plus de 29 millions de personnes qui étaient appelées aux

urnes dans un processus sans heurt ni passion. «On s'endort», a confié un assesseur dans un bureau de vote de la métropole du pays, Rangoun, avant la clôture du scrutin. Mais, plusieurs heures plus tard, les médias officiels n'avaient fourni ni taux de participation ni résultats.

La campagne électorale a lourdement favorisé le Parti de la solidarité et du développement de l'Union (USDP), créature de la junte, et dans une

VOIR PAGE A 8: BIRMANIE

Gaz de schiste

L'inquiétude reste vive à l'île d'Orléans

La promesse de moratoire n'a pas davantage rassuré les élus des îles de l'estuaire

ALEXANDRE SHIELDS

Si l'on se fie à la promesse lancée par la ministre Nathalie Normandeau, il n'y aura pas d'exploration pétrolière ou gazière sur les îles de l'estuaire du Saint-Laurent, y compris l'île d'Orléans. Mais l'inquiétude n'en demeure pas moins vive chez les élus locaux de cette dernière, d'autant que la zone, faisant l'objet d'un permis accordé à l'entreprise Junex, offrirait un potentiel gazier intéressant.

Les bons mots de la ministre des Ressources naturelles n'ont pas rassuré Chantal Cormier, directrice générale de la MRC de l'Île-d'Orléans.

VOIR PAGE A 8: GAZ

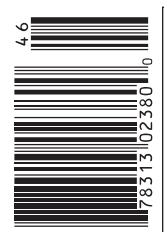


ARCHIVES LE DEVOIR

L'île d'Orléans, qui se trouve en amont de l'estuaire du Saint-Laurent, présente un potentiel intéressant pour l'industrie du gaz de schiste.

INDEX

Annonces..... B 2	Idées A 7
Avis publics... B 6	Météo..... B 5
Convergence... B 7	Monde B 1
Culture B 8	Mots croisés... B 5
Décès B 2	Religions B 6
Économie B 3	Sudoku..... B 3
Éditorial A 6	Télévision B 7



RDI SUR IPHONE SUR IPOD TOUCH ET IPAD

RDI VOUS SUIT
SUIVEZ RDI PARTOUT.

Certaines conditions s'appliquent.

Scannez ce code avec votre iPhone pour télécharger directement l'application ou rendez-vous sur Radio-Canada.ca/mobile.



ACTUALITÉS

Le Devoir, c'est moi

Le «Fais ce que dois» appliqué aux insectes

Faire partie du *Devoir*, c'est y travailler, l'appuyer, le lire assidûment. De cette communauté, qui s'est construite depuis 100 ans, nous avons retenu quelques portraits. Chaque lundi, jusqu'en décembre, nous vous présentons un lecteur, une lectrice, du Québec comme d'ailleurs, abonné récent ou fidèle parmi les fidèles, qui sont parfois aussi de bien fascinants personnages.

GENEVÈVE TREMBLAY

S'il est entomologiste de métier — spécialiste en gestion parasitaire, précise-t-il —, Harold Leavey pourrait tout aussi bien être un homme de lettres ou un philosophe. Dans son bureau de la rue Masson, encombré d'insectes sous vitre et de livres disparates, l'homme parle, bavarde, emporté par sa passion pour le monde des infiniment petits — et pour son «vieux chum» *Le Devoir*, qu'il lit depuis... presque 50 ans.

C'est le hasard qui a fait se rencontrer Harold Leavey, alors qu'il n'avait «pas vingt ans», et le vaste monde des insectes. Une entrevue du biologiste français Jean Rostand, diffusée à Radio-Canada, a fait vibrer à l'époque sa corde sensible. «Il avait 78 ou 79 ans et il avait l'air d'un petit gars de 16 ans qui découvrait une passion nouvelle: la biologie», se souvient, ému, le sexagénaire.

Une ardeur juvénile, héritée peut-être de Jean Rostand, anime Harold Leavey qui poursuit en récitant — de mémoire — quelques vers d'Edmond Rostand, le père de l'autre. Car son soudain intérêt l'a poussé à fouiller l'œuvre entière des deux écrivains. «*Les Nécrophores noirs sont les seuls fossoyeurs / Qui savent ne jamais vous emporter ailleurs / Pensant que la moins triste et plus pieuse tombe / C'est la terre qui s'ouvre à la place où l'on tombe*». Passionné, dites-vous?

Pourtant, souligne le scientifique, nulle trace d'un livre dans la maison familiale. C'est par le truchement de Radio-Canada et, plus tard, du *Devoir* que le jeune homme s'est dé-



Pour l'entomologiste Harold Leavey, *Le Devoir* est comme un «vieux chum». «À 14 ans, je l'achetais et je le mettais dans ma poche; j'en avais comme un étendard, un peu comme un logo. Je voulais paraître intelligent. Mais après, j'ai voulu devenir intelligent, et je me suis mis à le lire!»

couvert une curiosité pour le monde, fasciné qu'il était par les «bourrasques d'intelligence» de Sartre, de Camus et de Beauvoir en entrevue à la société d'État.

«L'idée du doute par lequel jaillit la vérité m'a toujours obsédé», explique-t-il, citant Descartes. Et *Le Devoir*, c'était ça. Il y avait des opinions qui allaient dans un sens, des fois dans l'autre.»

Une façon pour lui de garder l'esprit ouvert.

L'improbable analogie

Dans le début de la trentaine, après un intermède d'une dizaine d'années sur la scène politique — où il a constaté qu'«il y a de moins en moins de gens de conviction» —, Harold Leavey a choisi de faire de sa passion pour les insectes un gagne-pain. Pour se «rendre utile auprès des gens», précise-t-il. «Mon rôle, ce n'est pas de tuer les insectes, c'est d'agir quand la nature n'est plus capable de le faire.»

Même plus de trente ans après avoir racheté Extermination Maheu à son propriétaire d'antan, Ronald Maheu, l'entomologiste n'a pas perdu sa fascination d'origine. «Il y a des

milliards d'insectes qui ont posé pendant 400 millions d'années des milliards de milliards de petits gestes qui semblent anodins, mais qui ont fait que la Terre et nous survivons aujourd'hui», confie-t-il. Je trouve ça fabuleux.»

Si l'étude des insectes lui a appris que «tout ce qui existe a une raison d'être», *Le Devoir* l'a quant à lui conforté dans cette certitude. «La fameuse devise du *Devoir*, «Fais ce que dois», s'applique aux insectes!», s'exclame l'entomologiste. Tu vas leur créer toutes les emmerdes que tu veux, jamais tu ne vas les empêcher de faire ce qu'ils ont à faire.»

Tout l'important

Lorsqu'il parle du *Devoir*, Harold Leavey devient... «sentimental». Car voilà déjà presque un demi-siècle qu'il promène un peu partout son exemplaire du journal. «À 14 ans, je l'achetais et je le mettais dans ma poche; j'en avais comme un étendard, un peu comme un logo. Je voulais paraître intelligent», confie-t-il en s'esclaffant. Est-ce que la tactique a fonctionné? «Je suis sûr que ça marchait...», glisse-t-il avec un sourire en coin. «Mais après, j'ai voulu devenir intelligent, et je me suis mis à le lire!»

Depuis, cet «évolutionniste insatisfait», passionné de théologie, d'histoire et de philosophie, est resté fidèle au *Devoir*. Dans son bureau, il trône d'ailleurs bien en vue, plié en deux sur la première pile d'un classeur. «Ce qui m'intéresse, c'est la politique internationale», lance Harold Leavey en le feuilletant, commentant les nouvelles au passage. «Mais je me fais attraper à chaque fois par les éditoriaux, c'est bien sûr! Et je finis toujours par tout lire», avoue-t-il en riant de sa voix un peu rocailleuse.

Du *Devoir*, qu'il lit surtout le soir, parfois le midi, Harold Leavey admire l'intégrité et la concision. «Il n'est pas épais, et tout l'important est dedans. Si on a lu *Le Devoir*, on sait ce qui se passe dans le monde, on sait ce qui se passe au Québec et on peut se développer une opinion, qu'on soit d'accord ou pas.» Questionné sur ce qu'il pense de l'évolution du *Devoir* avec les décennies, l'entomologiste marque une pause. «Pour moi, c'est toujours le même journal. Fort probablement parce que j'ai avancé avec lui, laisse-t-il tomber, songeur. Et d'après moi, Henri Bourassa serait fier de vous.»

Le Devoir

Baie-Saint-Paul s'inquiète de la démolition de son hôpital

Baie-Saint-Paul — Des milliers de citoyens ont marché hier après-midi à Baie-Saint-Paul, dans Charlevoix, pour exprimer leur inquiétude au sujet de la démolition de leur hôpital au cours de l'automne 2011.

Les manifestants exigent le maintien temporaire des services à leur hôpital local, en attendant sa démolition et sa relocalisation.

Ce rassemblement était organisé par Coalition pour la sauvegarde des services de santé à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul. Son porte-parole, Gilles Bouchard, a d'ailleurs prévenu que le regroupement continuerait son action tant et aussi longtemps qu'il n'obtiendra pas ce qu'il réclame.

Rappelons qu'une récente étude parasismique laisse croire à un effondrement de la bâtisse advenant un séisme supérieur à 6,5 sur l'échelle de Richter. Ne voulant prendre aucun risque, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé la démolition de l'établissement.

L'Agence de santé de la capitale nationale chercherait par ailleurs une manière d'éviter le déménagement des patients et des services de l'hôpital. Deux experts indépendants doivent notamment évaluer le niveau de risques pour le maintien temporaire des services.

Des médecins, du personnel hospitalier et plusieurs politiciens se sont joints aux citoyens lors de la marche d'hier. C'est le cas du député fédéral de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, le bloquiste Michel Guimond, du maire de Baie-Saint-Paul, Jean Fortin, et de la députée de Charlevoix, la chef péquiste Pauline Marois.

Tous se sont rangés du côté des citoyens, qui exigent également qu'un nouvel établissement soit construit avant la démolition de l'hôpital actuel. Selon Mme Marois, le gouvernement improvise dans ce dossier. Ce à quoi M. Bouchard ajoute que l'indécision de Québec fait vivre de l'inquiétude dans la population de Charlevoix, particulièrement chez les patients et leurs familles.

Par ailleurs, Pauline Marois était aux côtés du ministre Yves Bolduc lorsque celui-ci a annoncé en septembre que l'établissement de Baie-Saint-Paul n'était pas conforme aux normes sismiques et qu'il devait être démolit. Elle avait alors qualifié la réaction du gouvernement de «satisfaisante».

La Presse canadienne



100 ans de regards sur l'information

IDÉES SOLUTIONS ACTIONS

DES JEUNES ÂGÉS DE 20 À 35 ANS PROVENANT DE TOUS LES COINS DU QUÉBEC SE RASSEMBLERONT LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE PROCHAINS AFIN DE TRANSFORMER LEUR CYNISME À L'ÉGARD DE LA SITUATION SOCIALE ET POLITIQUE ACTUELLE EN SOLUTIONS ET EN ACTIONS CONCRÈTES.

LES MENTORS SUIVANTS SERONT PRÉSENTS :

CLAUDE BÉLAND
EMMANUEL BILODEAU
YVON BOLDUC
DANIEL BRETON
CLAUDE CASTONGUAY
FRANCINE CHAMPOUX
BERNARD DESCÔTEAUX

CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE
MARC LALONDE
JACQUES LANGUIRAND
JEAN LECLERC
JACQUES MÉNARD
SUZANNE TREMBLAY
ANIK TRUDEL

HÉLÈNE V. GAGNON
MICHEL VENNE
(D'AUTRES MENTORS SERONT ANNONCÉS SOUS PEU)

SOMMET GÉNÉRATION D'IDÉES 2010
LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE PROCHAINS
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
POUR LES 20-35 ANS

INSCRIVEZ-VOUS!
WWW.GENERATIONDIDEEES.CA

FONDS de solidarité FTQ

BOMBARDIER

BMO Groupe financier

DELEGATUS

Restera-t-il des infirmières pour s'occuper des aînés?

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Un million de Québécois ont passé le cap des 65 ans. Ils seront le double d'ici 20 ans. Mais y aura-t-il encore des infirmières à leur chevet? La question mérite d'être posée alors que les effectifs fondent comme neige au soleil dans cette spécialité boudée par la relève. «L'urgence d'agir est réelle», estime la spécialiste Francine Ducharme qui défendra ce point de vue au congrès annuel de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) qui bat son plein à Montréal.

Les derniers chiffres publiés ce mois-ci sont éloquentes. Depuis 2000, elles sont 600 de moins à pratiquer en gériatrie. Plus inquiétant peut-être encore, les troupes vieillissent plus vite que dans la majorité des autres spécialités. Résultat: la moitié a 50 ans ou plus alors que les moins de 30 ans ne forment plus que 6,7 % de l'effectif. «La gérontologie n'attire pas sa part de la relève», confirme la professeure titulaire à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.

«Les jeunes infirmières sont attirées par la vitesse, la technologie, les techniques de pointe», explique Francine Ducharme. Il faut rendre les soins aux personnes âgées plus «glamour». Avec quoi? Avec quelque chose d'intéressant, de stimulant, une approche adaptée qui tient compte de la chronicité et de la qualité de vie de ces gens-là. Mais avant tout, il faut battre en brèche l'idée que soigner les vieux ne nécessite aucune compétence particulière.

La qualité de vie plutôt que la guérison

Toutes spécialités confondues, on constate plutôt que les infirmières ne sont pas suffisamment formées pour prendre soin d'une population vieillissante, note Mme Ducharme. Ces lacunes sont particulièrement criantes à la formation de base. Un état de fait qui vaut pour tout le réseau de la santé. «On a encore une philosophie de soins axée sur la guérison, mais ce modèle biomédical ne correspond pas à la trajectoire des personnes âgées d'aujourd'hui, qui vivent avec la maladie chronique. Avec eux, on ne vise pas la guérison, on vise la qualité de vie. Et c'est bien différent.»

Un des freins les plus importants au changement des mentalités est l'âgisme patent de la société québécoise auquel les infirmières n'échappent pas. «On entend des propos et on voit des attitudes âgistes partout dans le réseau de la santé, y compris dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée», note la professeure pour qui l'âgisme est l'un des plus grands «ismes» des sociétés occidentales. «C'est bien plus grave que le racisme ou le sexisme, en ce sens que c'est plus répandu et plus accepté. On tolère très bien l'âgisme dans nos sociétés.»



JEAN-PAUL PELISSIER REUTERS

Toutes spécialités confondues, on constate que les infirmières ne sont pas suffisamment formées pour prendre soin d'une population vieillissante.

Le prix à payer pour cette attitude pourrait être très élevé. «On se réveille trop tard. Demain, c'est nous qui serons vieux, et il n'y aura plus personne pour prendre soin de nous!», lance celle qui fait aussi de la recherche au sein de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. A moins que le milieu ne se mobilise enfin autour des modèles de vieillissement sain qui commencent tant bien que mal à émerger. «Mais c'est difficile à imposer parce que les ressources sont tellement rares dans le réseau qu'elles servent d'abord à gérer les crises.»

A l'Ordre, on croit aussi que les ressources infirmières pourraient être mieux utilisées pour soigner cette frange croissante de la population. «C'est un secteur où l'on n'a pas assez découpé de nouveaux rôles infirmiers», croit sa présidente, Gyslaine Desrosiers. «Pourtant, s'il y a un endroit où l'infirmière peut être éminemment créative et amener beaucoup d'eau au moulin, c'est certainement en soins de longue durée. En anglais, ils appellent ça «nursing home». Ça dit tout, il me semble.»

Il pourrait y avoir beaucoup plus d'ordonnances collectives dans ce domaine, ce qui amènerait les infirmières à prendre plus d'initiatives cliniques et favoriserait la continuité des soins qui fait si souvent défaut au réseau, poursuit la présidente de l'OIIQ. Mais le milieu se fait encore tirer l'oreille, déplore-t-elle. «En ce moment, on essaie de négocier avec le Collège des médecins pour que les infirmières praticiennes de première ligne puissent œuvrer en CHSLD. On n'a pas encore réussi à s'entendre là-dessus.»

Le Devoir

ACTUALITÉS

91,3
fm
www.radiovm.com

TEMPS LIBRE
lundi au vendredi
16h30 à 18h00



La tête dans le sable



MANON CORNELLIER

Un cocktail explosif est en préparation dans les prisons canadiennes. La marmite bouillonne, les avertissements se multiplient, mais on dirait que le gouvernement fédéral refuse de voir la réalité en face. Lui qui prétend se soucier de la sécurité publique continue d'adopter des mesures qui accroissent la pression sur le système carcéral et nuisent à la réinsertion des détenus.

Mais voilà, pour les conservateurs, la protection du public passe nécessairement par l'emprisonnement, et pour le plus longtemps possible, de tous ces criminels qui, à les entendre, courent les rues. Aussi, même si le taux de criminalité est à la baisse depuis plusieurs années, ils ont multiplié les projets de loi prévoyant des peines minimales d'emprisonnement, des peines plus lourdes et un resserrement des règles gouvernant les libérations conditionnelles. En plus, le temps passé en détention préventive ne peut plus compter en double pour réduire la durée de la peine.

Plusieurs projets doivent encore être adoptés, mais ceux qui l'ont été font déjà sentir leur effet. La population carcérale monte en flèche. Témoignant récemment devant un comité parlementaire, le commissaire de Service correctionnel Canada (SCC), Don Head, a indiqué qu'avant ces mesures, son service prévoyait que la population carcérale atteindrait 14 856 délinquants à la fin de 2014. L'adoption de la Loi sur la lutte contre les crimes violents et surtout de la Loi sur l'adéquation de la peine (qui élimine le crédit pour détention préventive) lui a fait revoir sa prévision à la hausse. Il s'attend à accueillir 3828 détenus de plus que prévu, pour un total de 18 684 d'ici au 31 mars 2014.

Et qui dit plus de détenus dit risque de surpopulation, avec les problèmes qui en découlent. Le pire est que l'on y est déjà, au dire de l'enquêteur correctionnel Howard Sapers, l'ombudsman des détenus fédéraux. «Le climat actuel dans les établissements du SCC est lourd, tendu et stressant. C'est un climat qui nuit aux efforts de réadaptation [...] et qui teste la capacité des responsables à offrir un système qui est juste, sécuritaire et humain», disait-il vendredi en rendant public son rapport annuel 2009-2010.

M. Sapers ne juge pas le gouvernement, mais constate. «Nous avons certainement vu l'impact du nombre accru de sentences minimales. [...] Nous avons vu davantage de délinquants dirigés vers les pénitenciers fédéraux et, pour la plupart, y rester plus longtemps.» Résultat: le nombre de détenus forcés de partager leur cellule, conçue pourtant pour une personne, est en hausse. Depuis cinq ans, la double occupation a bondi de 50 %.

Le portrait d'ensemble est inquiétant: surpopulation, infrastructures désuètes, de plus en plus de détenus aux prises avec des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de violence, présence accrue de membres de gangs.

Ce n'est pas la première fois que M. Sapers tire la sonnette d'alarme. En octobre, il évoquait les risques posés par la surpopulation. Il s'inquiétait aussi, pour la énième fois depuis 2004, du sort réservé aux détenus aux prises avec des problèmes de santé mentale et dont le nombre ne cesse de grimper. «Malheureusement, disait d'ailleurs Don Head au comité en octobre, nous tenons désormais lieu de système de santé mentale par défaut.»

Le gouvernement, lui, voit au plus pressé. Il a versé 50 millions pour la santé mentale, mais promis deux milliards sur cinq ans pour faire face à la croissance de la population carcérale. Selon Don Head, cela devrait suffire (le directeur parlementaire du budget, lui, calcule qu'il faudrait 9,5 milliards). Une chose est sûre cependant. Avec deux milliards, les lacunes en matière d'infrastructures pour la santé mentale et les détenus âgés perdureront.

Entre-temps, la tension monte. La «sécurité active», où gardiens et détenus sont en contacts réguliers, fait place de plus en plus à des mesures passives de surveillance, comme les barrières électroniques et la télésurveillance, ce qui rend plus difficile de prendre le pouls de l'institution et de prévenir les incidents, déplore Howard Sapers.

Le recours à la force est en hausse, avec l'usage du poivre de Cayenne et des agents chimiques. On fait davantage appel aux équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence, et on montre et braque plus fréquemment les armes à feu. Et tout cela nuit aux programmes de réadaptation et à la sécurité entre les murs, note l'ombudsman. Et par ricochet à la sécurité future de la société.

Comme il le rappelait aux journalistes, «les pénitenciers canadiens n'arrivent pas à offrir des programmes en temps opportun aux détenus, à préparer la majorité d'entre eux à une libération sécuritaire et à point nommé. [...] Pourtant, nous avons tous intérêt à ce que les services correctionnels les traitent de façon équitable, car la vaste majorité retournera vivre en société. Quand ils reçoivent des services adéquats et des traitements de réadaptation, nous en bénéficions tous.»

Pour marquer des points aujourd'hui, le gouvernement joue à l'autruche, refusant de voir les effets pervers de ses politiques. Il veut enfermer plus de gens? Soit, mais qu'il ait la décence de donner au système carcéral les moyens nécessaires pour les soigner et les soutenir dans leur réinsertion. Il ne peut y avoir de réelle sécurité à long terme sans justice ni humanité.

mcornellier@ledevoir.com

La médecine de corridor prend de l'ampleur

La situation s'est aggravée dans les hôpitaux les plus en difficulté

JOCELYNE RICHER

Québec — Depuis l'élection du gouvernement libéral en 2003, la médecine de corridor n'a cessé de prendre de l'ampleur au Québec.

Et la situation continue d'empirer dans les hôpitaux déjà reconnus pour afficher les pires performances du réseau, selon les données les plus récentes compilées par La Presse canadienne.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a entrepris en février 2009, une tournée des 11 hôpitaux où les malades fracassaient des records de durée de séjour dans le corridor. Il voulait déterminer les causes et implanter des solutions.

Pourtant, près de deux ans plus tard, en septembre 2010, on constate que, sauf exceptions, cela va plutôt de mal en pis, selon les chiffres obtenus du ministère de la Santé, en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Trois indicateurs ont été retenus pour mesurer la progression survenue entre février 2009 et septembre 2010: le nombre de patients sur civière, la durée moyenne de séjour passé dans le corridor et le nombre total de séjours sur civière de plus de 48 heures.

Ainsi, malgré l'intervention du ministre Bolduc, on constate que les

11 hôpitaux visés dépassent encore, et de beaucoup, la moyenne nationale de 17,6 heures de séjour sur civière.

La moyenne des 11 se situe à 24,4 heures, et c'est l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal, qui remporte la palme. La durée moyenne de séjour sur une civière y dépasse de près du double (32,3 heures) la moyenne nationale.

Des onze hôpitaux jugés problématiques en février 2009, cinq affichent aujourd'hui un nombre accru de séjours de plus de 48 heures

Quant au nombre total de malades qui en sont réduits à se faire soigner dans un des corridors de ces établissements, il a lui aussi augmenté, passant de 13 531 à 13 893, en hausse de près de 3 %.

Et ce séjour dans le corridor peut parfois être plus long que prévu. Celui de 2103 malades, qui ont cherché des soins dans le «club des 11» en septembre dernier, a duré plus de deux nuits.

En fait, du total des hôpitaux jugés problématiques en février 2009, cinq affichent, près de deux ans plus tard, un nombre accru de séjours de plus

de 48 heures. Quatre fonctionnent avec une durée moyenne de séjour encore plus longue qu'avant et sept comptent un plus grand nombre de patients sur civière dans le corridor.

La situation préoccupe au plus haut point les médecins qui composent avec cette réalité jour après jour. L'Association des médecins d'urgence juge l'état des lieux «déplorable».

«On est inquiet de la situation. On voit qu'il y a beaucoup d'efforts de faits, beaucoup de visites [du ministre]. Il y a des problématiques très ponctuelles qui sont étudiées, mais la problématique dans son ensemble n'est que peu considérée, et c'est ce qui nous inquiète», a commenté en entrevue la présidente de l'association, le Dr Geneviève Bécotte, après avoir pris connaissance des données.

Et quand Québec intervient pour désamorcer une crise, «on ne touche que la pointe de l'iceberg», déplore le Dr Bécotte, qui dit n'observer aucune amélioration dans les salles d'urgence.

Pourtant, en 2005, le ministère de la Santé s'était engagé à éliminer les séjours de plus de 48 heures d'ici 2010. En 2003, les libéraux de Jean Charest s'étaient même engagés à éli-

miner toute forme d'attente en santé.

La semaine dernière, en Chambre, pressé de questions de l'opposition, le ministre de la Santé a tenté de minimiser le problème. «Quand un patient est à l'urgence, il demeure quand même dans un contexte sécuritaire, parce qu'il y a des spécialistes autour et il y a de l'urgence autour», a-t-il dit.

Du «club des 11», trois hôpitaux de la grande région de Montréal, déjà reconnus pour être les champions toutes catégories de la médecine de corridor, ont atteint de nouveaux sommets: l'Hôpital de Saint-Eustache, le Centre hospitalier régional de Lanaudière et l'Hôpital Pierre-LeGardeur, dans Lanaudière.

À l'Hôpital de Saint-Eustache, le nombre de séjours sur civière en salle d'urgence durant plus de 48 heures a presque triplé, passant de 89 à 257.

Outre ceux déjà mentionnés, les autres hôpitaux étiquetés comme étant les moins performants sont, à Montréal, l'Hôpital Santa Cabrini et l'Hôpital Notre-Dame, l'Hôpital de Hull et l'Hôpital de Gatineau, en Outaouais, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, l'Hôpital Saint-François-d'Assise à Québec et le Centre hospitalier de Granby.

La Presse canadienne



Plusieurs défenseurs de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus se sont rassemblés hier pour dénoncer la destruction possible de l'édifice situé dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Église du Très-Saint-Nom-de-Jésus

St-Pierre s'avance davantage

Québec accepte du bout des lèvres de financer un changement de vocation de l'église

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Des dizaines de défenseurs de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus (TSNJ) et de son orgue se sont rassemblés, hier après-midi, sur le parvis de l'établissement centenaire pour empêcher sa destruction.

Le gouvernement du Québec déliera les cordons de la bourse si «d'autres partenaires» appuient financièrement l'entretien de l'église et de l'orgue Casavant Frères qu'elle abrite, a réitéré ce week-end la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre. «Il faut voir, dans nos programmes, si c'est admissible. Probablement que ça le serait. Ensuite, il faut voir combien ça coûte», a-t-elle affirmé à Radio-Canada. «Tout est une question d'argent», a-t-elle ajouté.

L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve réussirait à dégager 100 000 \$ par année s'il relocerait au sous-sol de l'église du TSNJ un organisme sans but lucratif et mettrait en vente l'établissement dans lequel il est actuellement établi. «L'arrondissement nous dit aujourd'hui qu'il veut s'impliquer. C'est un pas dans la bonne direction», a indiqué l'attachée de presse de Christine St-Pierre, Valérie Rodrigue.

Mme Rodrigue s'est toutefois refusée à spécifier la part du financement nécessaire à la réurrection de l'église et de son orgue qui relèverait du ministère de la Culture. «Il est un peu tôt pour préciser jusqu'à quelle hauteur on peut participer», a-t-elle souligné.

Le ministère attend le dépôt d'un «projet formel» assorti d'un montage financier du comité de sauvegarde de l'église du TSNJ avant de trancher.

Celui-ci mettrait la dernière main au projet de la Place de l'orgue, qui consiste notamment à offrir des leçons de musique aux étudiants des facultés de musique des universités montréalaises.

Si le gouvernement du Québec accepte du bout des lèvres de financer un changement de vocation de l'église, l'Archevêché de Montréal fait quant à lui preuve de «mauvaise foi» en refusant de collaborer à trouver des solutions de rechange, a déploré, hier, le porte-parole des Jeunes Patriotes du Québec — qui organisaient la manifestation — Paolo Zambito.

La destruction de l'église coûtera près de deux millions alors que ses frais d'entretien s'élèvent à environ quatre millions sur une dizaine d'années, a-t-il fait valoir.

Le Devoir

AFGHANISTAN

Le Canada songe à rester trois ans de plus

MIKE BLANCHFIELD

Halifax, N.-É. — Le gouvernement Harper envisage d'accepter une proposition qui maintiendrait des centaines de soldats canadiens en Afghanistan jusqu'en 2014 dans un rôle de non-combattant pour aider à l'entraînement, a appris La Presse canadienne.

Cette décision prolongerait la présence militaire du Canada en Afghanistan de trois années supplémentaires au-delà de la date limite de rapatriement de juillet 2011 établie par le Parlement, mais retirerait les forces de la ligne de feu.

L'option est à l'étude, car le gouvernement conservateur fait face à des pressions internationales — publiquement et en privé — pour laisser sur place au moins un contingent d'entraîneurs militaires pour aider à pallier un manque d'effectifs dans la mission de l'OTAN.

Des sources bien informées ont indiqué à La Presse canadienne que le premier ministre Stephen Harper devrait bientôt prendre une décision qui enverrait jusqu'à 600 soldats à Kaboul pour poursuivre les efforts d'entraînement de l'OTAN. Les forces canadiennes ne seraient pas engagées dans des opérations de combat.

Selon l'une des sources, le Canada a une obligation envers l'OTAN, et ce, malgré l'Afghanistan, ajoutant qu'il était inconcevable que M. Harper ne prenne pas cet aspect en considération.

Au dire de sources, Stephen Harper pourrait prendre une décision aussi tôt que cette semaine afin de clore le dossier avant de se rendre au sommet des leaders de l'OTAN, le 18 novembre.

John Manley, l'ancien premier ministre adjoint libéral qui a dirigé le groupe indépendant du premier ministre sur l'Afghanistan, a confirmé dans une entrevue qu'il avait été informé de la proposition. Il a déclaré que la mission d'entraînement était une bonne idée pour le Canada après tant d'années de violents combats dans la province de Kandahar. «Je crois que c'est la bonne solution. Ce serait dommage de sortir tout le monde de là et de dire "C'est terminé"», a dit M. Manley.

La pression en faveur d'une prolongation a cependant augmenté à l'interne, comme sur le front international pour que le gouvernement définisse plus clairement son plan post-2011 pour l'Afghanistan.

Dimitri Soudas, porte-parole du premier ministre Harper, a confirmé hier que le gouvernement «étudiait dorénavant les alternatives afin d'apporter de l'aide, du développement et des sessions d'entraînement dans un rôle de non-combattant».

Plus tôt hier, le sénateur républicain John McCain avait prié le Canada de jouer un rôle en Afghanistan après le retrait des troupes canadiennes du pays, l'an prochain.

La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-11-06

649 02 20 29 25
33 40 44 compl.

499 02 12 37 24
39 43 45 compl.

Prochain gros lot (approx.) : 11 000 000 \$

Extra 3278190

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

LOTO Résultats des tirages du : 2010-11-05

MAX 07 10 24 30 35 36 39 COMPL. 03

Prochain gros lot (approx.) : 22 000 000 \$

Extra 9781031

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

G8 et G20

Les dépenses ont explosé avant même la tenue des sommets

Un nouveau rapport sur les dépenses indique que le gouvernement Harper avait commencé à hausser les dépenses liées aux sommets du G8 et du G20 bien avant le début des rencontres de juin.

Une liste des dépenses pour les rencontres préparatoires, obtenue par La Presse canadienne, inclut plus de 200 000 \$ pour une réunion en mai au Château Lake Louise en Alberta, plus de 6000 \$ pour des services de photographie à une rencontre le même mois à Calgary, et près de 13 000 \$ en frais de traiteur, pour un dîner à Ottawa en mars.

Les rencontres préparatoires sont tenues dans le but de réduire le temps et l'argent consacrés aux sommets. Bien qu'incomplète, cette liste permet d'évaluer le niveau de dépenses attribué aux sommets.

À titre d'exemple, une rencontre tenue en avril au Château Whistler, en Alberta, a coûté près de 45 000 \$ alors que les divertissements liés à une réunion de février à Yellowknife en ont coûté près de 9000 \$.

Les détracteurs estiment que ces dépenses vont à l'encontre de l'intention première de ces réunions. Selon le député libéral Mark Holland, ces rencontres devaient être consa-

crées à «l'austérité». Il a ajouté qu'il constatait la présence de nombreuses dépenses d'hôtels très coûteuses sur la liste.

Le gouvernement n'a pas répondu à une demande de commentaires sur l'affaire.

Ces derniers détails surviennent à la suite de la divulgation, vendredi, d'un nouveau rapport ministériel sur les dépenses liées aux sommets, incluant des stylos à 100 \$ pour les leaders, et plus de 86 000 \$ d'épinglettes et de vestes.

Malgré ces largesses, les autorités ont déclaré qu'elles s'attendaient à des dépenses en deçà du budget de 1,13 milliard prévu pour les rencontres à Toronto et Huntsville, en Ontario.

Des interrogations demeurent à propos de la sécurité, alors que les factures des services policiers ne sont pas attendues avant la fin de l'année. Des fonctionnaires ont déclaré qu'ils s'attendaient à une facture de 676 millions.

L'opposition avait déjà blâmé les conservateurs pour des dépenses précédemment divulguées, surtout le 1,9 million dépensé pour le pavillon du lac artificiel, et 14 000 \$ de bâtons lumineux.

La Presse canadienne

Une liste des dépenses pour les rencontres préparatoires inclut plus de 200 000 \$ pour une réunion au Château Lake Louise en Alberta



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans le sous-sol de l'église de la paroisse Saint-Bernardin-de-Sienne, dans Villieray-Saint-Michel, la communauté haïtienne montréalaise célébrait samedi la fête des morts vaudou. Quelques femmes semblent tomber en transe, puis sont calmées par Rolanda Delorme, l'ati régionale de Montréal, sorte de leader religieuse, que l'on appelle ici Belle déesse junior.

Danse, transe et ambiance pour la fête des morts vaudou

CAROLINE MONTPETIT

Dans le livre pour enfants *La Fête des morts*, de Dany Laferrière, Vieux Os et son ami Frantz se rendent à la fête des morts à Petit-Goâve, où ils rencontrent entre autres Tézina, une vieille femme fiancée au Baron Samedi, personnage de la mythologie vaudou, gardien des cimetières.

Cette scène aurait pu se produire à Montréal, samedi dernier, alors que plusieurs membres de la communauté

raient dans une fête d'Halloween un peu tardive. Squelettes, têtes de mort et tombes gravées ornent la salle, toute drapée de blanc, de noir et de mauve.

«Les Haïtiens d'ici ont intégré des éléments de l'Halloween à leurs rites», précise M. Peressini, qui revient justement d'un séjour en Haïti. *En Haïti, il y a moins de babioles comme ça. Par contre, il y a de véritables crânes humains. Mais ce n'est pas négatif pour eux. C'est une façon de se rapprocher des morts.*

L'ambiance qui règne dans le sous-sol de l'église de Saint-Bernardin-de-Sienne n'a d'ailleurs rien de pathétique. Quelques heures après le début de la

«Il faut souvent arriver tard dans les cérémonies vaudou, c'est là que le meilleur arrive»

haïtienne montréalaise célébraient la fête des morts vaudou, que l'on appelle aussi la cérémonie des guédés, dans le sous-sol de l'église de la paroisse Saint-Bernardin-de-Sienne, dans Villieray-Saint-Michel.

Alors que les hommes commencent à tambouriner sur leurs djembés apportés pour l'occasion, femmes et hommes — mambos et ougans comme on appelle les prêtresses et les prêtres vaudous —, tous vêtus de blanc, entament des danses et des chants.

«Cela semble improvisé, mais tout est très calculé. Les chants, tout», commente Mauro Peressini, conservateur du Musée canadien des civilisations qui tiendra une exposition sur le vaudou, dans le monde et au Canada, à l'automne 2012.

Au premier abord, on se croi-

rait que la fête des morts vaudou, que l'on appelle aussi la cérémonie des guédés, dans le sous-sol de l'église de la paroisse Saint-Bernardin-de-Sienne, dans Villieray-Saint-Michel, est une fête d'Halloween un peu tardive. Squelettes, têtes de mort et tombes gravées ornent la salle, toute drapée de blanc, de noir et de mauve.

«Il faut souvent arriver tard dans les cérémonies vaudou, c'est là que le meilleur arrive», commente Mauro Peressini. Après une courte pause, les prêtres et les prêtresses reviennent, cette fois vêtus majoritairement de mauve. On attend la visite de Baron Samedi, l'un des guédés des morts ainsi que de ses autres incarnations, Baron Cimetière et Baron Lacroix, tous mariés à Madame Brigitte, autre personnage de la mythologie vaudou.

«Il arrivera bientôt, assure une participante. Il aura cet aspect-là», dit-elle en désignant un squelette dessiné dans une tombe. Mais le temps passe, les chants se poursuivent et Baron samedi n'arrive pas. La nuit est tombée depuis longtemps. Les enfants dorment. Il faut rentrer. Dans l'automne frissonnant de Montréal, je repense à ces mots de la grand-mère Da, dans *La Fête des morts*, de Dany Laferrière: «On meurt, Vieux Os, quand il n'y a plus personne sur terre pour se rappeler ton nom.» Il semble bien que le vaudou ne meure pas.

Le Devoir

EN BREF

Contre la hausse des droits de scolarité

«Il faut cesser d'augmenter les frais de scolarité», ont affirmé haut et fort des représentants étudiants et des leaders syndicaux, hier, à l'approche de la deuxième rencontre des partenaires en éducation, qui aura lieu le 6 décembre prochain. Il n'est pas question de laisser le niveau d'accessibilité des études postsecondaires entre les mains d'une seule personne, en l'occurrence la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a fait valoir le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Léo Bureau-Blouin. Sous l'égide de la FECQ et de la Fédération étudiante universitaire du Québec, le Rendez-vous de l'éducation... sur l'éducation postsecondaire au Québec a réuni, hier au Pavillon Calixa-Lavallée du parc La Fontaine, plus d'une centaine d'acteurs du secteur de l'éducation, pour la plupart des professeurs et des étudiants. Les dirigeants de la FTQ, de la CSN et de la CSQ, présents hier, ont aussi réclamé la fin de la hausse des droits de scolarité. — *Le Devoir* avec La Presse canadienne

L'opposition au budget s'organise

La ligue communiste libertaire organisait hier une assemblée publique pour mobiliser des représentants des milieux communautaires, syndicaux et étudiants contre diverses dispositions du dernier budget du gouvernement Charest. Pour l'occasion, la ligue avait invité Marie-Eve Rancourt, représentante de la Coalition contre la tarification et la privatisation des services sociaux, Gabriel Nadeau-Dubois, représentant de l'association pour une solidarité syndicale étudiante, et Aldo Miguel Paolinelli, représentant de la CSN-Construction. Les participants, qui protestent notamment contre la privatisation des soins de santé et le dégel des droits de scolarité, ont convenu de se rencontrer de nouveau le 20 novembre prochain pour établir un plan d'action. Mais, déjà, on prévoit une manifestation contre la tarification et la privatisation des services sociaux le 23 novembre prochain, et une manifestation contre la hausse annoncée des droits de scolarité le 6 décembre prochain. — *Le Devoir*

A380: Qantas découvre des «anomalies»

Sydney — La compagnie aérienne australienne Qantas a annoncé avoir découvert de «légères anomalies» dans certains moteurs équipant ses Airbus A380 et a décidé de prolonger le maintien au sol de ses appareils de ce type, après une avarie de réacteur de l'un d'eux en plein ciel jeudi. «Sur trois des moteurs, nous avons découvert de légères anomalies — de l'huile ou il n'est pas censé il y en avoir sur les moteurs», a précisé le directeur général de Qantas, Alan Joyce, à la radio-télévision publique ABC. «Il s'agit de moteurs neufs sur un avion neuf et ils ne devraient pas avoir ce type de problèmes à ce stade, cela nous donne donc une indication sur une zone sur laquelle nous concentrons», a-t-il ajouté. Le 4 novembre, un Airbus A380 de Qantas a été contraint de revenir sur l'aéroport de Singapour pour un atterrissage d'urgence, après l'explosion d'un de ses quatre moteurs Rolls-Royce quelques minutes après son décollage. — *Agence France-Presse*

«Il faut souvent arriver tard dans les cérémonies vaudou, c'est là que le meilleur arrive», commente Mauro Peressini. Après une courte pause, les prêtres et les prêtresses reviennent, cette fois vêtus majoritairement de mauve. On attend la visite de Baron Samedi, l'un des guédés des morts ainsi que de ses autres incarnations, Baron Cimetière et Baron Lacroix, tous mariés à Madame Brigitte, autre personnage de la mythologie vaudou.

Des effondrements sont à prévoir à Pompéi

Rome — Le ministre italien de la Culture, Sandro Bondi, a déclaré hier que davantage d'immeubles de l'ancienne cité romaine de Pompéi pourraient s'effondrer, au lendemain de l'écroulement d'une ancienne maison de gladiateurs vieille de 2000 ans. L'effondrement de samedi dans un des principaux sites touristiques italiens s'est avéré une source d'embarras pour le gouvernement et pour le pays. Le président italien, Giorgio Napolitano, a déclaré que c'était une «disgrâce pour l'Italie» et a exigé une explication. — *AP*

Gaz à effet de serre

Pas de captation sans imposition, dit une étude

STEVE RENNIE

Ottawa — Un récent rapport indique que la nouvelle technologie permettant de récupérer les émissions de gaz à effet de serre sous la surface de la Terre ne sera pas efficace si elle n'est pas liée à une imposition.

Une étude commandée par Environnement Canada révèle que la captation et l'entreposage de dioxyde de carbone requièrent une aide, sous forme d'imposition ou de politiques gouvernementales, dans le cas où une telle pratique devait être courante.

Ce constat pourrait refroidir l'enthousiasme des conservateurs, rébarbatifs aux impôts, pour la captation de gaz carbonique. Le pays s'était fait le champion de cette technologie afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Le gouvernement conservateur avait blâmé l'ancien leader libéral Stéphane Dion lors des dernières élections fédérales,

alors qu'il avait présenté un projet de taxe sur le carbone. L'étude révèle toutefois qu'une imposition sera nécessaire afin de permettre à la technologie d'être durable.

Le rapport indique également que des impôts et des politiques gouvernementales seront nécessaires pour mettre en place, à grande échelle et à long terme, la technologie de captation du dioxyde de carbone.

L'entreprise de consultants AECOM, basée à Calgary, a fourni le rapport à Environnement Canada en mai dernier.

La Presse canadienne a obtenu une copie du rapport en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Le document révèle également que plus de recherche et de développement doivent être effectués afin de réduire les coûts liés à la captation du gaz carbonique et avant de pouvoir engranger des profits grâce à cette technologie.

La Presse canadienne

Destinations

SOUPERS-CONFÉRENCES

Vous êtes cordialement invité(e)s aux soupers-conférences suivants:

COMPLÈT

QUELQUES PLACES

8, 9, 10, 11 novembre 2010 > 17H00

ÉGYPTE

LIEU: Restaurant l'Evidence, 3619 St-Denis
ENTRÉE: Gratuite sur réservation
RÉSERVATION: 514-844-0407 ou culturevip@qc.aira.com

LES GRANDS VOYAGES DE CULTURE DE 23 JOURS ET PLUS

VOYAGES CULTURELS VIP

3627, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL, Q.C.
H2X 3L6
T. 514-844-0407 • 1-866-481-4425
WWW.VOYAGESCULTURELSVIP.CA

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

Passager masqué: une enquête est lancée

Le cas du jeune Asiatique ne serait pas si exceptionnel

JAMES KELLER

Ottawa — Hormis le masque, l'histoire du jeune homme asiatique qui est monté à bord d'un vol à destination du Canada vêtu d'un costume sophistiqué de vieillard blanc est «tout à fait caractéristique» des milliers de demandes de statut de réfugié formulées chaque année au pays, a déclaré son avocat, hier.

L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, est monté à bord d'un vol d'Air Canada le 29 octobre, portant un masque de silicone qu'il a retiré après le décollage de l'engin.

L'histoire a fait les manchettes la semaine dernière après que la chaîne d'information continue américaine CNN a obtenu une copie d'une note interne de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à propos de l'incident. Des photos de l'homme portant un masque de silicone sophistiqué ont été montrées, de même qu'une autre photo où il n'était pas déguisé et où une partie de son visage était cachée.

L'avocat du jeune homme, Lee Rankin, a accusé les autorités canadiennes de violer la vie privée de son client, en menaçant potentiellement sa sécurité.

L'ASFC mène une enquête afin de découvrir comment l'histoire du jeune homme asiatique s'est retrouvée dans les médias.

M. Rankin a déclaré que, hormis le masque, il y avait peu de distinctions à faire entre ce cas et les dizaines de demandes de réfugiés reçues par le

Canada chaque année. Ces dossiers impliquent souvent des requérants qui sont entrés illégalement sur le territoire canadien à l'aide de faux documents et même en portant des déguisements.

Selon M. Rankin, le jeune homme pourrait avoir été impliqué dans une affaire de trafic d'immigrants clandestins.

Il devrait comparaître pour une deuxième fois aujourd'hui devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, pour une audience de routine relative à sa détention. Cette rencontre doit avoir lieu dans les sept jours suivant la détention d'un demandeur d'asile. L'audience portera sur la confirmation ou non de l'identité du jeune homme par le gouvernement fédéral.

Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, avait déjà déclaré qu'il n'y avait rien d'habituel dans cette affaire outre le masque, et que l'histoire avait été reprise dans les médias en raison de la fuite de documents. Il avait toutefois ajouté qu'il était «troublant» de constater qu'un individu masqué pouvait monter à bord d'un avion.

Un porte-parole de M. Toews a déclaré hier, par courriel, que le ministre ne prenait pas de décisions à propos de la diffusion des documents de l'ASFC et a rappelé que l'agence menait présentement une enquête sur la fuite.

Patricia Giolli, une porte-parole de l'ASFC, a déclaré que le document transmis à CNN «ne correspondait pas aux pratiques habituelles avec les médias».

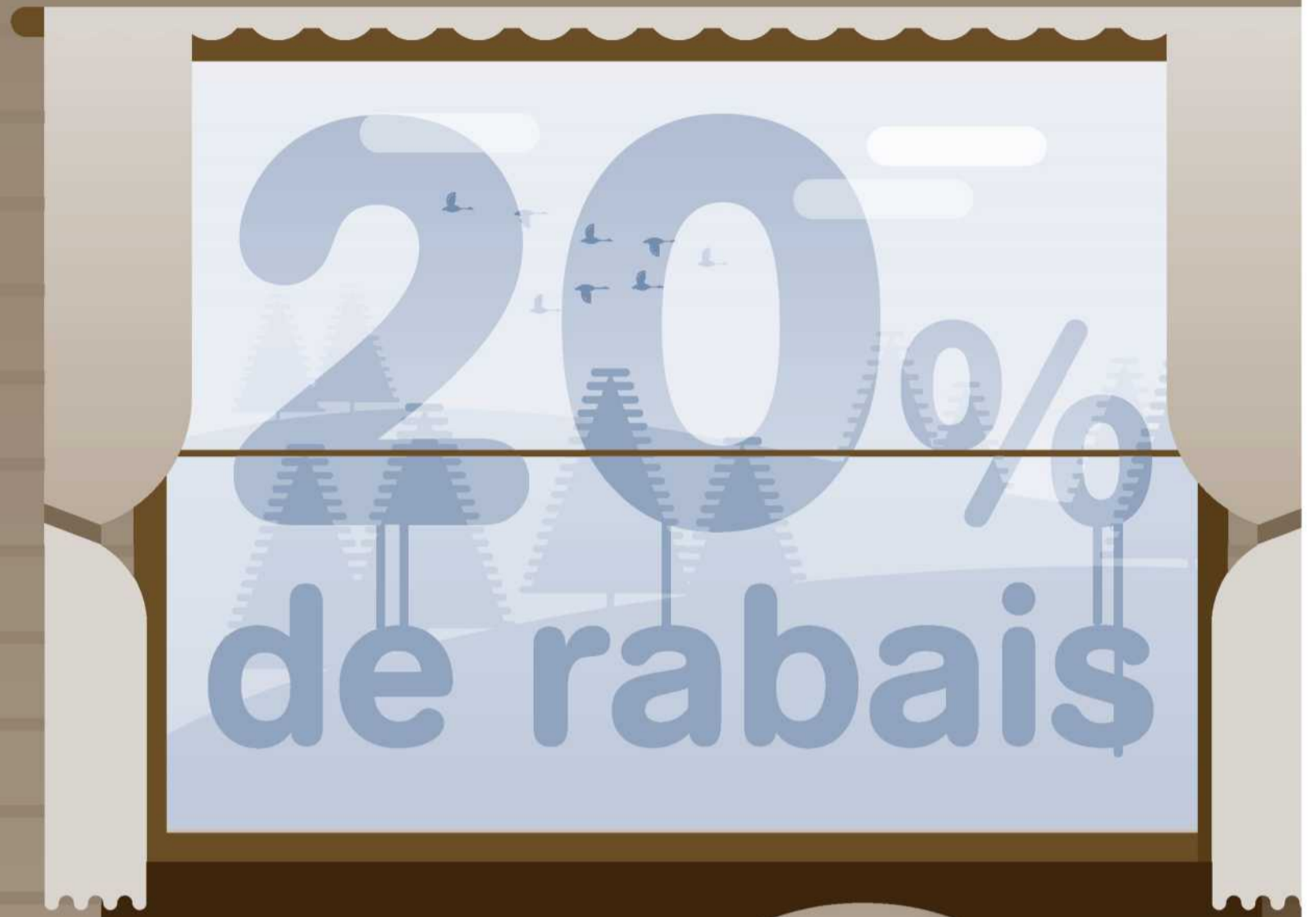
La Presse canadienne



porter

raffinée sur toute la ligne

20 % de rabais douilletts.



Voyagez confo à bord de Porter. 20 % sur tous les vols.
Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 10 novembre 2010.
Mentionnez le code CONFO20. Trajets avant le 31 mars 2011.
Réservations au moins 7 jours à l'avance. Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 72* \$	HALIFAX 96* \$	ST. JOHN'S 120* \$	SUDBURY 112* \$	THUNDER BAY 96* \$
BOSTON 160* \$	CHICAGO 160* \$	MYRTLE BEACH Dès le 17 fév 208* \$	NEW YORK 97* \$	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* À l'exclusion de la période du 16 décembre 2010 au 5 janvier 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ÉDITORIAL

Crise économique

La mésentente

Au cours des derniers jours, un flot de critiques émanant d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Sud s'est abattu sur les États-Unis. Cet agacement pratiquement généralisé a pour cause l'assouplissement monétaire décidé tout récemment par la Réserve fédérale (Fed). À la veille du sommet du G20, l'atmosphère est maussade. C'est le moins que l'on puisse dire.



SERGE TRUFFAUT

À la décharge des autorités américaines, il faut bien reconnaître que celles-ci sont confrontées depuis quelque temps au vieux dilemme de l'œuf et de la poule. S'abstenir de faire quoi que ce soit aurait ceci d'irresponsable que les États-Unis s'exposeraient à un risque réel de déflation. Ici, il faut s'arrêter à la personnalité de Ben Bernanke, le patron de la Fed, pour mieux rappeler qu'il est considéré comme le plus grand spécialiste du krach de 1929 et de la crise des années 30, qui s'est justement caractérisée par la présence tous

azimuts de la déflation.

Il faut également rappeler que la Chine refusant d'ajuster sa monnaie à sa valeur réelle — le yuan est sous-évalué de 30 % —, elle creuse le déficit commercial des États-Unis; rappeler que le taux d'intérêt est si bas qu'aucun geste n'était possible sur ce flanc, que l'activité économique étant trop atone, une stimulation était nécessaire.

À ce propos, certains estiment, comme Paul Krugman, célèbre chroniqueur du *New York Times* et Prix Nobel, que l'utilisation de la planche à billets à hauteur de 600 milliards était insuffisante.

À la décharge maintenant des Asiatiques, des Européens et des Sud-américains, il est vrai que le geste annoncé unilatéralement, ce qui a particulièrement choqué le duo franco-allemand, va avoir des conséquences néfastes chez eux. On s'en doute, cette dévaluation du dollar qui ne dit pas son nom a déjà favorisé une valorisation de l'euro et donc plombé ultérieurement les exportations de produits *Made in Europe*.

En Asie et en Amérique du Sud, on craint que le programme de la Fed ne se traduise, hormis un emballement des monnaies respectives, par un afflux massif de capitaux et, par conséquent, par la formation de bulles, notamment immobilières. En un mot, ici et là, on envisage avec effroi une surchauffe de l'économie dans des pays qui, sur ce front, ne sont pas encore au diapason des pays développés. Excédés par ce recours à la planche à billets, les autorités de toutes ces nations planchent actuellement sur la confection d'une riposte qui pourrait être passablement musclée.

Car outre les conséquences évoquées plus haut, cette dévaluation du dollar va amputer leurs réserves. Passons par l'histoire. Dans une analyse remarquable que Randall W. Stone, politologue à l'Université de Rochester, consacre à la réforme du FMI, analyse parue dans la tout aussi remarquable revue qu'est *Current History*, il souligne qu'à la faveur des crises en Asie (1997), en Russie (1998), au Brésil (1999) et en Argentine (2001), ces nations se sont rendu compte que le FMI n'était plus une police d'assurance adéquate et que «l'influence informelle» que détient les États-Unis sur cette organisation exigeait une réorientation des politiques économiques.

Ces pays dits émergents ont donc diminué leur participation au FMI, ils ont dévalué leur monnaie et ont constitué un trésor de guerre libellé en dollars. Au cours des dix dernières années, ils ont acheté 4000 milliards de bons du Trésor, des centaines de milliards en dollars et actifs américains. Et d'une. Et de deux, Stone précise que la part de ces nations dans l'activité économique internationale est passée de 37 % en 2000 à 47 % en 2008. A quand la parité? 2013!

Fortes des masses de capitaux américains qu'ils détiennent et de la bonne santé de leurs économies qui fait que les ressources financières qu'ils allouent au FMI sont en hausse, la Chine, le Brésil, la Russie et l'Inde entendent profiter de la réforme de cette organisation en général et des droits de vote en particulier afin que l'influence informelle des États-Unis qu'ils jugent corrosive soit réduite à trois fois rien.

Ils entendent d'autant moins se laisser faire que la dernière politique de la Fed s'avère également une diminution des actifs en dollars américains. Le monde est aux prises avec la pire crise depuis des décennies, et que constate-t-on? Tout un chacun fait cavalier seul. Aux déficits financiers, il faut ajouter le déficit de coopération.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

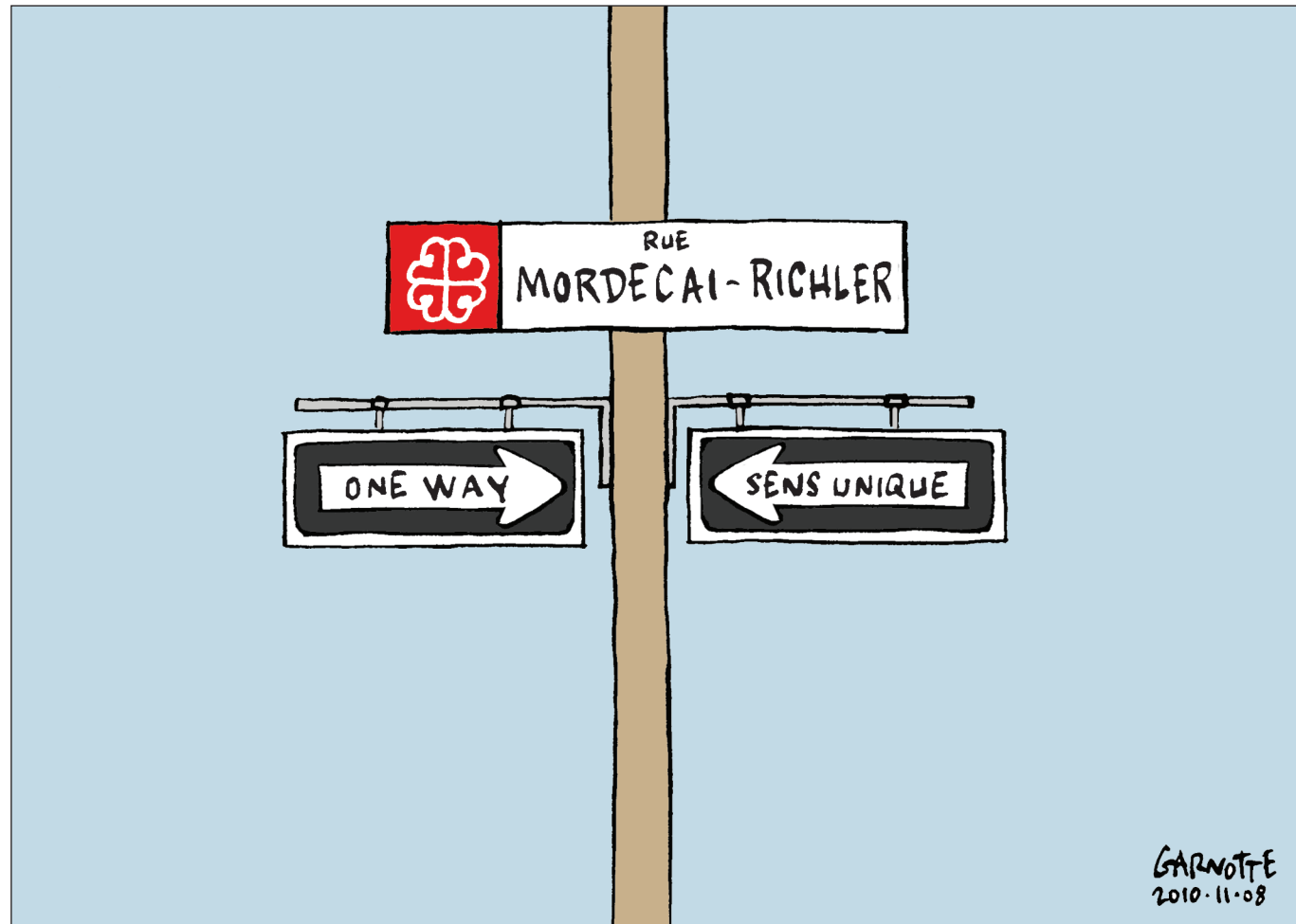
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Contre le béton dans le parc Jarry

En réaction à l'article «Parc Jarry: les citoyens ont raison du projet d'agrandissement du poste de police» paru dans *Le Devoir* du 4 novembre, je voulais revenir sur la réaction de la maîtresse Annie Samson, qui m'a surpris.

«On nous demande de gérer correctement les fonds publics. Je vais avoir de la difficulté à expliquer à mes citoyens que ça va coûter quatre millions de plus [pour reloger les policiers ailleurs] parce que certaines personnes ne voulaient pas voir les policiers dans le parc», at-elle dit. Je pense qu'elle n'a pas à être déçue de la victoire de la Coalition des amis du parc Jarry, que j'appuie même si je n'en suis pas membre. Mme Samson devrait plutôt se réjouir du fait que le parc ne continue pas à se faire gruger par le béton. Un agrandissement du poste 31 est choquant dans le peu d'espaces verts qu'offre la ville de nos jours.

Le parc Jarry est un lieu grandement apprécié par tous les citoyens de Villeray, pour les loisirs et la détente. Il est important de préserver le peu de parcs que la Ville de Montréal peut nous offrir vu que l'administration Tremblay ne semble pas favoriser les espaces verts, mais plutôt les donner au béton.

Nathan Dratler, citoyen de Villeray
Le 4 novembre 2010

Ce n'est pas un meurtre

Le 28 octobre dernier, à Québec, j'ai donné une conférence à cinquante personnes retraitées de l'enseignement. À un moment donné, je leur ai demandé de fermer les yeux et de répondre à quatre questions,

pour un sondage maison indicatif, seul moi gardai les yeux ouverts.

Première question. Qui a fait son testamant? Environ 45 sur 50 ont levé la main. Deuxième question. Qui a fait un mandat en prévision de l'incapacité? Environ 40 sur 50 ont levé la main. Troisième question. Qui a écrit ses directives anticipées de fin de vie? 30 sur 50 ont levé la main.

Quatrième question. Selon vous, lorsqu'un médecin aide une personne mourante en douleur et en souffrance à finir sa vie, à sa demande et en conscience, éclairé et libre, ce médecin commet-il un meurtre? 0 sur 50 a levé la main.

Cela rejoint les dires du médecin jésuite belge Marc Desmet, œuvrant en soins palliatifs, de passage en octobre dernier. Cette aide à mourir «n'a rien à voir avec un meurtre». Espérons que plusieurs ultra-religieux québécois se raviseront et cesseront de parler de «tuer» et «d'être tué».

Yvon Bureau
Travailleur social et consultant bénévole
pour un mourir digne et libre
Québec, le 4 novembre 2010

Envahissement automobile

La lettre de madame Louise Giroux de Saint-Lambert, sur la Rive-Sud, publiée le 4 novembre, est édifiante pour illustrer comment les banlieues supportent difficilement ce qu'elles imposent aux Montréalais, soit le dérangement occasionné par la circulation automobile dans les quartiers résidentiels.

Madame Giroux, vous vous croyiez à l'abri de l'envahissement automobile dans vos beaux quartiers verts et paisibles où pourtant une bonne part de vos propres résidents disposent de deux voitures par logement. On

vous comprend bien, nous, Montréalais, qui voyons défiler tous les jours dans nos rues les centaines de milliers de véhicules qui aboutissent dans nos quartiers après avoir traversé les autoroutes et les ponts. Depuis bien plus longtemps que vous, nous subissons la pollution atmosphérique, le bruit et les risques d'accident. Enfin, nos ressentiments seront désormais partagés avec vous.

Lucette de Gagné
Montréal, le 4 novembre 2010

Indifférence citoyenne?

Au nom des Amis de la Terre de Québec (ATQ), nous souhaitons réagir aux propos contenus dans l'article d'Éric Desrosiers «Le libre-échange, sans la passion» paru le 30 octobre, dans lequel vous faisiez état de l'indifférence citoyenne à l'égard des négociations. Les ATQ, organisme d'écologie sociale, se préoccupent depuis longtemps des enjeux des accords de libre-échange et de leurs impacts sur l'environnement et les populations.

La population étant peu informée sur les conséquences de tels accords, nous considérons que les médias ont un rôle primordial à jouer dans l'éducation citoyenne. Souligner l'indifférence générale comme l'a fait *Le Devoir* contribue davantage à désintéresser la population qu'à l'informer et à l'outiller pour qu'elle puisse se faire une opinion juste de ces accords. [...] La superficialisation de l'information diffusée dans les médias est selon nous en grande partie responsable de cette indifférence citoyenne que vous soulignez.

Renaud Blais et Michel Leclerc
Membres du conseil d'administration des ATQ
Le 4 novembre 2010

LIBRE OPINION

Union de fait et pension alimentaire

La faillite d'un modèle en matière familiale

MARIE-FRANCE BUREAU

Professeure de droit familial à l'Université de Sherbrooke

La Cour d'appel vient de déclarer inconstitutionnel l'article prévoyant l'obligation alimentaire entre conjoints au Code civil qui ne concernait jusqu'ici que les conjoints mariés. Cette décision survient à la suite de l'appel formulé par celle que l'on désigne comme étant «Lola», qui avait été déboutée dans son recours contre son ex-conjoint de fait en Cour supérieure l'an dernier.

Beaucoup de commentaires, d'éditoriaux et d'articles d'opinion ont déjà été publiés depuis que la décision a été rendue par le plus haut tribunal de la province le 3 novembre dernier. Il s'agit certes d'une décision importante sur le plan juridique qui aura des répercussions importantes sur la façon dont le droit réglemente les relations conjugales. Il est également vrai que la décision a été rendue dans le cadre d'un dossier particulier qui, en raison du profil des parties et de la fortune de l'intimé, a frappé l'imaginaire et suscité un intérêt marqué de la part des médias.

Mais, au-delà de cette cause particulière, il est important de dépersonnaliser le dossier et de reconnaître que la Cour d'appel se prononçait uniquement sur une question de droit, à savoir si l'exclusion des conjoints de fait des protections accordées aux conjoints mariés en cas de sépara-

tion, constituait une discrimination contraire au droit à l'égalité prévu à la Charte canadienne des droits et libertés.

La Cour d'appel a donné raison à l'appelante concernant l'obligation alimentaire et a rejeté ses prétentions concernant le partage du patrimoine familial. La Cour a déclaré inconstitutionnelle l'exclusion des conjoints de fait de la possibilité de demander une pension alimentaire en cas de séparation. De plus, la Cour a suspendu cette déclaration d'inconstitutionnalité pour une période d'un an de façon à permettre au législateur de prendre acte de la décision et de choisir la façon dont il entendait remédier à cette situation.

Dans la mesure où l'ensemble des législations des provinces et territoires canadiens prévoient la possibilité pour les ex-conjoints de fait de réclamer une pension en cas de séparation et compte tenu de l'évolution de la société quant aux formes d'unions conjugales possibles, la décision de la Cour d'appel n'est pas surprenante. Ce qui l'est davantage est le fait que plusieurs commentateurs parlent de «surprise», de «paternalisme» voire de «bombe juridique».

Les arguments selon lesquels l'État entend marier tous les conjoints contre leur gré, infantiliser les couples et victimiser les femmes nous semblent alarmistes dans les circonstances. Il ne s'agit manifestement pas d'un mariage obligatoire pour tous, mais plutôt de reconnaître les dépendances qui peuvent se créer dans le cadre de

certaines unions conjugales. Certaines femmes pourront s'en prévaloir et des hommes aussi. Le droit à la pension est toujours évalué au cas par cas en fonction de différents critères législatifs, comme la durée de l'union, la fonction assumée par la partie demandant la pension, la présence d'enfants, etc.

Le débat sur le statut des conjoints de fait au Québec a débuté avant même les grandes réformes du droit de la famille des années 80. À cette époque, la situation des conjoints de fait pouvait être considérée comme étant marginale et non prioritaire. Mais aujourd'hui, dans une province où plus du tiers des couples vivent en union de fait et où les deux tiers des enfants sont issus de ces unions, un droit civil qui ignore ces familles au nom de la liberté contractuelle n'était tout simplement plus en phase avec la société.

Que l'on soit d'accord ou non avec les conclusions de la Cour d'appel, force est de reconnaître que la discussion sur le statut des conjoints de fait doit se faire. Un grand nombre de couples s'investissent dans une relation, élèvent des enfants et construisent une vie commune en dehors des liens du mariage. Ces unions sont susceptibles de créer des dépendances et des vulnérabilités, comme l'État et les tribunaux le reconnaissent dans le cas du mariage.

Mais ce que cette affaire révèle au-delà des considérations pratiques sur les conjoints de fait est celle de la faillite du modèle du tout ou rien

en matière familiale. L'État martèle depuis 30 ans le message du choix et de la liberté contractuelle pour ne pas réformer le droit matrimonial. D'un côté, il y a le mariage, avec toutes les protections, le patrimoine familial, les régimes matrimoniaux et une série d'obligations d'ordre public (qui ne conviennent d'ailleurs plus nécessairement aux couples contemporains d'aujourd'hui) et, de l'autre, l'union libre. Celle qui a des relents de l'ancien droit et qui sent encore l'atteinte aux bonnes mœurs. En dehors du mariage, l'union de fait rappelle l'idée romaine du concubinage. Cette union envisagée hors du droit, de la légitimité et de la protection de la loi. Le *statu quo* sur ces questions était tout simplement improbable en 2010.

Les chiffres dont on dispose ne nous révèlent cependant pas tout. Pourquoi tant de Québécois font-ils vie commune hors des liens du mariage? Par refus du symbole religieux? Parce que le mariage ne leur convient plus dans sa forme actuelle, parce qu'ils ignorent la loi et se croient assimilés aux conjoints mariés? La réponse se trouve peut-être dans toutes ces hypothèses, mais une chose est certaine, le Québec doit s'interroger sur la façon d'organiser l'interdépendance, l'intimité et les unions dans la durée, et ce, peu importe la forme que ces unions peuvent prendre. Ce que l'affaire «Lola» et «Éric» met en lumière n'est finalement pas tant l'urgence de réformer l'union de fait, mais bien de repenser l'ensemble du droit relatif aux unions d'interdépendance.

IDÉES

Femmes, paix et sécurité dans les missions de paix

Sombre anniversaire pour les Nations unies

MÉLANIE COUTU
ET SOPHIE TOUPIN

Chercheuses à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM

A la fin du mois d'octobre dernier, les Nations unies et les organisations non gouvernementales se réunissaient pour célébrer le 10^e anniversaire de la résolution 1325, première résolution du Conseil de sécurité liant la situation des femmes en conflit armé aux enjeux de paix et de sécurité internationale. Mais il s'agit d'un triste anniversaire, car force est de constater que, dix ans plus tard, cette résolution est loin d'avoir répondu aux besoins et aux aspirations des femmes en situation de conflit armé.

L'essence de cette norme internationale — «la 1325» — défend l'idée que l'égalité entre les sexes est une condition *sine qua non* à l'essor d'une paix durable puisqu'elle favorise la justice sociale. Ce faisant, elle exige des États membres des Nations unies de prendre des mesures spéciales pour protéger les droits humains des femmes lors des conflits armés et pour encourager leur participation dans les initiatives de prévention et de résolution des conflits.

Malheureusement, les femmes continuent de former la majorité des personnes déplacées par les violences et sont les premières à souffrir, avec les enfants, de malnutrition aiguë dans les camps. Ce sont également elles (et les fillettes) qui sont visées par la traite humaine causée par l'émergence de réseaux de trafiquants illégaux à la suite d'une guerre. Mais surtout, les femmes demeurent les plus touchées par la violence sexuelle lors des conflits armés. Pour reprendre les mots du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, prononcés le 8 mars dernier lors de la Journée internationale des femmes, «la violence contre les femmes reste un motif de honte collective».

Le viol, arme de guerre

Les chiffres concernant les viols sont particulièrement évocateurs, demeurant à un niveau alarmant, et ce, tant avant qu'après l'adoption de la résolution 1325. Au cours du génocide au Rwanda (1994), entre 300 000 et 500 000 femmes ont été violées et pendant la guerre en Bosnie (1992-1995), les estimations vont jusqu'à 60 000 femmes violées. Dans le conflit actuel dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), plus de 500 femmes se sont fait violer en l'espace de quelques semaines, et ce, en présence de Casques bleus situés non loin des lieux.

Instrument aussi bien stratégique que tactique, le viol est délibérément utilisé comme arme de guerre dans toutes sortes de conflits. Ainsi, même si le Conseil de sécurité a inscrit la protection des femmes en situation de conflit à son agenda, le nombre de femmes aux prises avec ce type de violence demeure très préoccupant. Pour emprunter les mots du major-général Patrick Cammaert, ancien commandant adjoint de la force onusienne en RDC, «il est désormais plus dangereux d'être une femme qu'un soldat dans les guerres modernes».

Effet pervers

Contre toute attente, il semble émerger un effet pervers de la double dimension, protection et paix, de la résolution 1325. La question des vio-



ILLUSTRATION: TIFFET

lences sexuelles a récemment connu un plus grand intérêt médiatique grâce aux voyages d'Hillary Clinton et Michaëlle Jean en RDC l'été dernier. La lutte contre les violences sexuelles bénéficie donc de plus en plus d'actions, de politiques et de ressources humaines et financières des Nations unies, au détriment des initiatives visant l'émancipation et la bonification de la participation des femmes dans les processus de relèvement après un conflit.

Les initiatives de lutte contre les violences sexuelles semblent donc accaparer les ressources qui auraient autrement été attribuées aux activités en faveur de la paix. Les efforts existant aujourd'hui pour lutter et venir en aide aux victimes sont absolument nécessaires, mais largement insuffisants à ce jour.

Bonne figure

Après six ans de laisser-aller et une semaine avant le vote pour l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies, le Canada a lancé son plan d'action concernant les femmes, la paix et la sécurité. Malgré un désengagement

progressif envers les Nations unies, pourtant si proche de l'identité et de l'imaginaire canadiens, l'engagement formel du Canada d'assurer la pleine participation des femmes dans toutes les activités de paix et de sécurité lui permet de faire bonne figure sur la scène internationale. En effet, seuls 22 membres des Nations unies se sont dotés de cadres législatifs nationaux pour mettre la résolution 1325 en œuvre.

Sur la scène nationale, on peut toutefois s'interroger sur la stratégie et la volonté du gouvernement canadien de faire de l'amélioration du sort des femmes en situation de conflit une priorité. Comment un plan d'action peut-il être lancé par le Canada alors qu'en coulisses, des changements dits sémantiques sont apportés à la politique étrangère canadienne et que des compressions sont faites, sans préavis, dans les budgets d'organisations non gouvernementales et de groupes de femmes critiques à l'égard du gouvernement ou de ses États amis?

L'émancipation et la participation des femmes dans tous les processus de décision doivent être priorisées à long terme, sans quoi aucune paix juste et durable ne pourra être établie.

Lettre aux jeunes souverainistes

FRANÇOISE DAVID

Présidente et porte-parole de Québec solidaire

La lettre des jeunes souverainistes parue dans *Le Devoir* du lundi 1^{er} novembre a interpellé Québec solidaire. Des militants du Bloc et du PQ souhaitent une démarche claire vers l'indépendance et refusent de se contenter de pouvoirs arrachés à la pièce au gouvernement d'Ottawa.

Nous partageons le défi qu'ils proposent aux partis souverainistes: redonner au peuple québécois le goût de s'assumer pleinement et de construire un pays du Québec. Comment y arriver?

Le plan Marois propose diverses avenues, dont l'occupation par le Québec de ses champs de compétence — normal! —, des gestes hautement symboliques — pourquoi pas? — et l'acquisition de nouveaux pouvoirs, comme la culture, l'immigration et les communications. Sur ce dernier point, la confusion règne: si Ottawa dit oui, certains se demanderont pourquoi devenir un pays? Si Ottawa dit non, pensons-nous vraiment que la population québécoise va se soulever et réclamer un pays?

L'essentiel négligé

Ce plan néglige donc l'essentiel: une mobilisation populaire autour de l'idée même de pays. Un pays pour quoi? Un pays comment? À quoi ressemblerait-il sur le plan des institutions démocratiques et des valeurs communes?

Le pays dont nous rêvons, à Québec solidaire, n'est pas celui du Réseau Liberté. Nous voulons

un pays pour tout le monde, où le développement est résolument durable, où l'État redistribue la richesse, où des services publics sont assurés partout, un pays d'ouverture et d'accueil. Nous ne serons pas des «porteurs de gaz» au profit de quelques-uns, car cela n'est pas l'indépendance. La nôtre, c'est celle de tout un peuple qui, nous le pensons, veut vivre dans la justice, l'égalité, le respect de l'environnement. En français.

Ces temps-ci, beaucoup de gens se demandent où s'en va le Québec: diminution et privatisation des services publics, mais tarifs plus élevés pour la population, exploration de gaz de schiste sans l'accord des communautés, accroissement des écarts de richesse, maintien des écoles passives, allégations répétées de corruption et de collusion entre le monde de l'entreprise et celui des politiciens.

S'il fallait que le pays du Québec ressemble à cela, quel intérêt? La population est désabusée et désenchantée lorsqu'elle observe la vie politique. Elle est sévère, et à bon droit, envers beaucoup de politiciens. Pourquoi ne pas lui proposer un projet, un défi à la mesure de ses rêves? Et surtout, lui permettre de participer pleinement à son élaboration.

Une assemblée constituante

Voilà pourquoi Québec solidaire propose la mise sur pied d'une assemblée constituante pour avancer dans la définition de l'avenir politique du Québec. Il s'agirait d'une grande assemblée citoyenne élue au suffrage universel, paritaire (hommes-femmes); ses membres proviendront de toutes les régions, de toutes les communautés et

de tous les horizons politiques).

Son mandat serait de susciter et d'organiser un débat collectif sur l'avenir politique du Québec et sur un projet de constitution. Le Québec a-t-il besoin de la souveraineté pour se développer pleinement? Quelle constitution voulons-nous pour le Québec? Une constitution, c'est le texte fondateur d'une nation, celui qui définit ses institutions politiques et ses valeurs communes. D'autres pays ont rassemblé leur peuple autour d'un projet de constitution, et cela a donné lieu à de vastes mouvements citoyens, à de grands débats publics. On pense ici à la France, à l'Afrique du Sud, à la Bolivie. Au terme de cette démarche, l'assemblée constituante consulte le peuple par voie référendaire sur l'avenir politique du Québec et sur un projet de constitution.

Chicanas stériles

Un gouvernement solidaire remettrait donc entre les mains d'une assemblée populaire l'immense responsabilité de rassembler nos concitoyens, de les mobiliser, d'imaginer avec eux le pays rêvé. Ce processus a le grand avantage de n'être lié à aucun parti politique en particulier. Après tout, une discussion sur la question nationale appartient au peuple tout entier, et non aux seuls politiciens!

Voilà ce que propose Québec solidaire. Je m'adresse ici aux souverainistes, jeunes et moins jeunes. L'avenir du Québec nous appartient. Il ne peut reposer sur d'interminables chicanes stériles avec Ottawa. Pourquoi ne pas retrousser nos manches et discuter ensemble du pays que nous voulons? Dès maintenant.

QUESTIONS D'IMAGE

Mauvaises nouvelles



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

Mon entourage, railleur à souhait, vous confirmerait que je suis un hyperconsommateur de nouvelles sous tous les supports, formes et plateformes possibles. Ce même entourage vous confesserait aussi qu'à l'occasion je me courrouce un tantinet devant les nouvelles à la télévision.

Je suis, il est vrai, un peu drogué à la chose journalistique.

Mais, que voulez-vous, tel Obélix dans la potion magique, je suis véritablement tombé dedans lorsque j'étais petit. Sans vouloir vous dévoiler ma vie personnelle — je tente simplement d'éclairer mon propos —, je suis né dans un journal. Bon d'accord, l'image est un peu forte, je le concède, car je suppose que vous êtes déjà en train de m'imaginer nouveau-né brillant, maculé d'encre fraîche, langé et roulé, tel un *fish and chips*, dans un *Daily Mirror* londonien, abandonné sur le parvis d'une église angevine en attente des bons offices d'une charitable dame patronnesse.

Non, la réalité est beaucoup plus simple. Mon journaliste de père fit jadis partie de l'équipe de direction d'un de ces nombreux quotidiens régionaux qui firent la gloire de la France journalistique d'après-guerre. J'ai donc eu le loisir, dès mon plus jeune âge, de découvrir et de côtoyer un monde à mes yeux fascinant: le monde de la presse. D'où un goût prononcé chez moi pour les choses de l'information. D'où un penchant marqué pour la critique de tout ce qui touche le domaine, évidemment.

Vous me pardonnerez ce long aparté personnel, mais bref, il est exact que je me fâche de plus en plus devant... le bulletin de nouvelles. Je m'en désintéresse assez pour le zapper au bout de dix minutes et retourner à mon ordinateur.

Je m'ennuie devant les nouvelles, je n'apprends plus rien. On ne m'informe plus, on ne m'éclaire plus (ça prend trop de temps, éclairer). Il existe pourtant une kyrielle d'excellents et d'excellentes journalistes pour cela. À la place, j'assiste, indolent, à un défilé de jeunes gens qui, visiblement «passionnés» par la minute trente de sujet à livrer, attendent fébrilement le temps fort de leur topo: leur sortie d'écran. Intense moment de célébrité où ils nous balancent théâtralement leur identité sur un ton de «Maman, j'ai vu, je passe à la télé»: «Ici Julie Durand-Dupont à Saint-Glinglim-les-Deux-Cascades!»

Rajoutez un saucissonnage étourdissant d'innombrables pubs pour des hôtels de Québec, les autopromotions pour d'autres émissions d'information (frustrant!), l'indispensable météo de Vancouver et d'Inuvik, sans oublier le dernier résultat du Canadien. Et bonsoir, messieurs dames!

L'évidente vision marketing d'un produit d'information de ce type lui confère chaque soir davantage son aspect obsolète.

L'impression nette de tout ceci n'a plus rien à voir avec l'idée qu'on peut se faire d'un bon téléjournal, un moment jadis sacré. Il est 21 h ou 22 h, dans mon cas. Ma tête se vide d'une journée folle et je m'offre encore ce luxe d'une heure de télévision. Ma seule et unique heure de télé.

Je comprends bien qu'environ 18 h et mon JT, se sont succédé moult émissions d'actualité continue, d'analyses, d'enquêtes, de correspondances à l'étranger, de débats sur toutes sortes de tribunes, de documentaires, etc. Autant de produits qui viennent proprement cannibaliser le JT pour le réduire en un «digest» bien indigeste.

Mais alors à quoi sert désormais un téléjournal?

D'autant que, pour garder ou attirer des téléspectateurs, on donne volontiers dans la facilité, le voyeurisme et le sensationnel. Le fait divers a pris toute la place. On dirait — sans cynisme — qu'on a hâte de voir un prochain tremblement de terre ou un prochain sauvetage de mineurs, qui permettent, comme ce fut le cas dernièrement, de redonner de la pertinence à la télévision.

Même les télévisions publiques ou généralistes sont tombées dans ce piège, et parfois à leur corps défendant. Simplement parce qu'il faut «montrer» autre chose que le Web ne pourrait pas «montrer». Faire aussi vite que le Web, etc. Tout cela est simpliste. Rien ne peut plus rivaliser avec l'instantanéité et la diversité des sources de la toile. Et ce que recherche l'internaute, il le trouve spontanément, avec toute la profondeur voulue, selon ses attentes.

Dans ce foillis inextricable, dans leurs formes de pseudo «shows d'infos», les journaux télévisés perdent toute crédibilité. Plus important, ils risquent du même coup d'y perdre et leur statut et leur raison d'être.

S'il vous plaît, je veux un autre téléjournal. Ce que l'auditoire recherche, c'est du contenu et de la profondeur. Un angle différent, un point de vue. Et il y a encore un public pour cela. Comme il y a encore des lecteurs (et de plus en plus), Dieu merci, pour lire ce journal, format Web ou format papier.

Ou, qui comme moi, lisent les deux. Excusez-moi. Maudite potion!

Jean-Jacques Stréliski est professeur associé à HEC Montréal, spécialiste en stratégie d'images.

ACTUALITÉS

PPP

SUITE DE LA PAGE 1

200 millions sur 25 ans pour les 200 places que compte le CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf. En retour, le Groupe Savoie s'engage à donner un total moyen de 3,44 heures de soins et services par jour par patient hébergé. Mais pas davantage.

La présidente-directrice générale de l'Agence, Claire Pagé, explique que l'entente prend pourtant en compte les besoins «spéciaux». «Les centres de santé et services sociaux (CSSS) ont la responsabilité d'offrir aux patients les services que leur état requiert, qu'ils soient à domicile ou en installation publique, privée conventionnée et maintenant en partenariat [public privé]. S'ils ont besoin d'un appareil, comme un respirateur, ou de mobilier spécialisé, comme un matelas pour éviter les plaies de lit, par exemple, les CSSS ont des banques qu'ils mettent à la disposition des établissements.»

Ces cas spéciaux font l'objet d'une évaluation serrée en vue d'établir un plan de soins précis détaillant les soins à donner, leur complexité, de même que les procédures à suivre. «Si le personnel n'a pas la formation nécessaire pour donner le service, par exemple, nous nous occuperons de le former. Tout cela est prévu dans l'entente», poursuit Mme Pagé. Ainsi, rien n'empêchera l'admission d'un patient nécessitant plus d'heures de soins que les 3,44 heures prévues: ni le temps, ni le matériel, ni l'expertise, tranche l'Agence.

Parfaitement d'accord, répond le président fondateur du Groupe Savoie, Eddy Savoie. Mais

l'Agence devra apporter sa juste contribution. «Il n'y a aucun problème à prendre une personne [nécessitant des besoins spéciaux] si l'hôpital nous envoie l'équipement dont elle a besoin. On va lui donner tous les soins dont elle a besoin.» Et ça prendra le temps qu'il faudra, poursuit M. Savoie. «Mais si l'agence conclut que cela dépasse notre offre, naturellement, il va y avoir quelque chose à discuter et à décider.»

Des attentes

Dans l'esprit de l'Agence, les 3,44 heures soins correspondent à une moyenne. «Il faut voir que, dans un bassin de clientèle de 200 personnes, la moyenne d'heures soins tient compte de la moyenne de tous les clients hébergés», explique la présidente-directrice générale. Vrai, répond Eddy Savoie. À une précision financière près. «Nous avons l'obligation de donner ce service-là à 3,44 heures soins. Si ce n'est pas en soins, parce que la personne n'en a pas besoin autant, ce sera en loisirs. Mais on n'a pas l'obligation d'en donner plus.»

Ainsi, dans le cas où toute la clientèle du CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf atteindrait son quota, ses propriétaires s'attendraient à être «compensés» pour chaque effort supplémentaire. «On peut penser qu'avec 200 patients, il y aura un équilibre, convient M. Savoie. Mais si on nous envoie 40 comme ça, là, il va falloir faire venir l'Agence pour qu'elle évalue les besoins supplémentaires et qu'elle paie [pour les services devant être offerts en surplus].»

Des compensations ont-elles été prévues si jamais les coûts totaux devaient dépasser la moyenne visée? Non, répond Mme Pagé, tout en

insistant pour dire que cette éventualité paraît peu probable. «L'entente de partenariat n'est pas faite en ce sens. Je vous le répète, elle est faite en fonction d'une moyenne. [...] De toute façon, ça ne passe pas comme ça en établissement. Le personnel ne travaille pas avec le chronomètre en main.»

At-on quand même prévu une grille tarifaire si jamais cela devait se produire? «Non, parce que ça ne fonctionne pas comme cela», insiste Mme Pagé. L'Agence entend d'ailleurs clarifier ce point avec le Groupe Savoie. De quelle manière? «On a des mécanismes d'échange prévus à l'entente de partenariat», précise Mme Pagé, en refusant d'en dire davantage.

Jusqu'à présent, une cinquantaine de personnes ont été admises au CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf. L'admission devrait être terminée d'ici au début du mois de décembre, comme prévu, confirme l'Agence. Annoncée pour le 1er octobre, l'ouverture de ce premier PPP avait été retardée d'une dizaine de jours en raison des difficultés rencontrées pour recruter des médecins.

L'Agence a finalement dû se résoudre à faire appel à trois établissements des environs. Ainsi, des médecins de l'Hôpital Charles LeMoine, du CSSS Champlain et du CSSS Pierre-Boucher se partageront les heures nécessaires pour assurer une couverture médicale complète 24 heures sur 24. Ce bricolage fera en sorte que ce ne sera pas nécessairement le même médecin qui assumera un service continu de 12 heures, qui pourrait alors être réparti entre deux, voire trois médecins différents.

Le Devoir

SURSIS

SUITE DE LA PAGE 1

de départ intéressant, mais pas encore suffisant, croit le primatologue française Emmanuelle Grundmann, qui, en matière de protection de la biodiversité, appelle depuis des mois l'humain à remettre en question de manière profonde sa suprématie au centre de la nature. Sans quoi sa disparition de la surface du globe pourrait devenir réalité... en 2100, soit dans 90 ans à peine.

«Annoncer la disparition complète de l'être humain en 2100, c'est provocateur», reconnaît au téléphone la scientifique qui vient de signer *Demain, seuls au monde? L'homme sans la biodiversité* (Calmann-Lévy), un essai percutant sur l'extinction annoncée de ses semblables. «Mais, dans l'état actuel des choses, tout peut s'accélérer. Nous sommes au pied du mur. 2100, c'est demain, et cet avenir proche, c'est aujourd'hui qu'il se joue.»

Les villes s'étendent, la consommation de biens et services s'emballa, la déforestation s'accroît, les humains se reproduisent et le portrait de la biodiversité, lui, ne cesse de s'assombrir.

«Depuis plusieurs siècles, l'érosion de la diversité génétique s'accélère», indique l'ex-employée du Muséum d'histoire naturelle de Paris, aujourd'hui conseillère scientifique pour plusieurs magazines de vulgarisation scientifique. «Oui, de tout temps, des espèces ont disparu de la surface du globe. Mais, dans les dernières décennies, ce taux de disparition est largement supérieur au taux naturel des extinctions; et pas seulement dans la nature sauvage, d'ailleurs, mais aussi dans le monde agricole, où les races adaptées aux terroirs ont été éradiquées sous la pression d'une industrie agroalimentaire en quête de profits et de produits homogènes.

Le drame se chiffre. «Selon le dernier recensement de l'UICN [l'Union internationale pour la conservation de la nature], 41 415 espèces sont aujourd'hui menacées, soit un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers de tous les amphibiens et de nombreuses autres espèces animales et végétales, dont une myriade qui n'aurait probablement pas encore été décrites qu'elles auront déjà disparu», écrit Mme Grundmann, qui prévient: «Dans ce contexte, une sixième extinction majeure des espèces est désormais appréhendée.»

L'irresponsable responsable

Dans 95 % des cas, l'homme — et la femme, par la même occasion — est responsable de ces disparitions, en raison de ses activités économiques, bien sûr, mais surtout de l'étiologie de son lien avec la nature qui le rend toujours plus insensible à sa propre insouciance, estime la fine observatrice de la chose naturelle.

«L'héritage judéo-chrétien de nos sociétés y est pour beaucoup, dit-elle. Les religions monothéistes ont eu un impact important sur l'effrètement de ce lien en faisant croire à l'humain qu'il était au-dessus de la nature», et, du coup, en lui faisant perdre le sens de la complexité de l'écosystème dont il dépend pour survivre. «Et sans une remise en cause de notre place dans l'environnement et sur la planète, ajoute-t-elle, on ne pourra pas régler les problèmes environnementaux» dont la prévalence, pourtant, va de manière croissante.

Se voir comme l'élément d'un tout plutôt qu'un tout-puissant dominant les éléments: la formule est plus facile à comprendre pour une spécialiste de l'évolution qu'à propager dans un monde où la majorité des consommateurs, déconnectés de leur propre nature, peinent, selon elle, à faire le lien entre la poitrine de poulet dans une assiette et l'animal qui en est à l'origine.

Pis, dans des sociétés en rupture avec la chose naturelle, les atteintes à la biodiversité se dénoncent bien souvent par quelques anecdotes sur la disparition, effective ou à venir, d'espèces emblématiques: le dronte de Maurice (dodo pour les intimes) et l'orang-outan sont du nombre. Sans volonté d'aller plus loin.

Les «mères à macaque»

«Le sujet n'est pas pris au sérieux, dit Mme Grundmann. L'érosion de la biodiversité est perceptible dans les campagnes, loin des villes, dans les pays du tiers monde, loin de nous, ou dans les océans, en dessous du niveau de la mer. Qui plus est, le débat sur la protection des espèces est surtout entre les mains des défenseurs des animaux, un peu extrémistes, qui exhibent des espèces peluches pour se faire entendre; des «mères à macaque», ajoute-t-elle, qui «amènent une image pas très crédible et délégitime» dans un champ de la conscience collective qui s'en passerait bien.

«Il ne faut pas demander aux humains d'être en empathie avec les animaux; on doit plutôt prendre conscience de l'interrelation vitale qui existe entre les organismes vivants sur la planète, ajoute la primatologue. Ces liens et cette diversité sont un gage de force et de résistance. A long terme, la diversité génétique des espèces et de leurs milieux est cruciale pour la survie de tous.»

Dans le monde des sciences naturelles, l'équation est assimilée depuis des lunes. «Ailleurs, il y a un lien à reconstruire, et on ne peut pas compter sur le pouvoir politique pour le faire; son interrelation avec le pouvoir économique est trop forte. On l'a vu à Copenhague [où la tentative d'accord pour lutter contre le réchauffement climatique a été, depuis, subtilement baptisée Flopenhague].» Et dans ce contexte, la tâche ne peut qu'incomber à *Homo Sapiens* (qui signifie «homme sage»), sur une base personnelle, au nom du collectif, à condition, croit-elle, qu'il mette à profit sa principale caractéristique et son trait distinctif: la conscience.

Le Devoir

Le Devoir

BIRMANIE

SUITE DE LA PAGE 1

moindre mesure le Parti de l'unité nationale (NUP), proche de l'ancien régime du général Ne Win (1962-1988).

Par ailleurs, la très controversée Constitution de 2008 réserve un quart des sièges aux militaires en activité dans les futures assemblées nationales et régionales.

L'opposition, très éclatée, s'avancait principalement avec deux petits partis, la NDF, créée par des transfuges anti-boycott de la LND, et le Parti démocrate dans lequel militent les filles de trois ex-premiers ministres de la Birmanie post-coloniale. Mais ils n'ont pu allier ensemble qu'environ 200 candidats pour les quelque 1160 sièges à pourvoir. Et la campagne a été réduite par la junte à sa plus simple expression, provoquant un immense déficit d'information. «Je ne connais aucun parti. Je voterai en fonction de ce que me dira ma mère. Je n'attends rien», a affirmé Myo Zaw, un livreur de journaux âgé de 22 ans.

La secrétaire générale du Parti démocrate birman (DPM), Cho Cho Kyaw Nyein, accuse l'USDP d'avoir commis des fraudes électorales de grande ampleur. D'après elle, le parti au pouvoir a menacé des fermiers de les arrêter s'ils ne votaient pas pour lui. En outre, «ont



DAMIR SAGOLJ REUTERS

Manifestation devant l'ambassade de Birmanie à Bangkok, hier, pour contester le scrutin organisé par la junte militaire birmane.

été signalés plusieurs cas où une personne déposait des bulletins pour sa famille tout entière».

Les autorités ont également exclu observateurs et médias étrangers, proposant aux journalistes et diplomates en poste à Rangoun des visites organisées des bureaux de vote. Une offre que l'UE a déclinée.

La junte avait fixé des règles de campagne très strictes. Par exemple, les réunions politiques devaient être déclarées une semaine à l'avance et les discours devaient être soumis préalablement aux autorités. Les candidats devaient aussi verser 500 dollars pour s'inscrire au scrutin, une somme que la plupart

des candidats ont peiné à lever.

Obama dénonce

Le président des États-Unis, Barack Obama, a dénoncé des élections «tout sauf libres et équitables». «Depuis trop longtemps, le peuple de Birmanie a été privé du droit de déterminer son propre destin», a déploré le chef de la Maison-Blanche au cours de sa visite officielle en Inde.

«La totalité du processus électoral était truquée et n'a pas réussi à refléter la volonté du peuple de Birmanie», a ajouté l'ambassadrice américaine à l'ONU, Susan Rice. «Le régime a empêché la participation de plus de 2100 prisonniers politiques,

et compris Aung San Suu Kyi.»

L'Union européenne a déploré vivement «que les autorités n'aient pas pris les mesures nécessaires pour assurer un processus électoral libre, juste et pluraliste», selon la chef de la diplomatie de l'UE, Catherine Ashton. «De nombreux aspects de ces élections ne sont pas compatibles avec les standards reconnus à l'échelle internationale», a-t-elle indiqué, citant notamment les difficultés des partis d'opposition à faire campagne et les restrictions sévères à la liberté d'expression.

Symbole de la lutte pour la démocratie en Birmanie, la lauréate du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, la «dame de Rangoun» a dénoncé des élections truquées. D'ailleurs, elle avait encouragé la Ligue nationale pour la démocratie (LND), seule opposition crédible dans le pays, à les boycotter.

À l'instar de centaines de candidats potentiels d'opposition, Aung San Suu Kyi, assignée à résidence, ne pouvait s'engager dans la campagne électorale.

Lors des dernières élections, en 1990, elle avait conduit sa LND à une éclatante victoire. Mais la junte avait fait fuir le résultat du vote et privé de liberté la célèbre opposante pendant 15 des 21 années écoulées.

La junte a écrasé par les armes des soulèvements populaires en 1988 et 2007 et détient actuellement 2200 prisonniers politiques.

Le Devoir

D'après l'AP, Reuters et l'AFP

GAZ

SUITE DE LA PAGE 1

«On nous a dit que les îles de l'estuaire étaient exclues. Et donc, l'île d'Orléans est incluse», a-t-elle indiqué récemment au *Devoir*. Mais Mme Normandeau ne s'est-elle pas engagée à interdire toute exploration sur l'île de Félix Leclerc? «Ce ne sont pas les informations que nous avons», a laissé tomber Mme Cormier. «Toute l'île fait partie des zones d'exploration.»

Officiellement, l'île d'Orléans ne fait pas partie de l'estuaire. Elle n'en demeure pas moins l'un des plus anciens lieux de peuplement de la Nouvelle-France. Plus de 600 bâtiments sont d'ailleurs reconnus par le gouvernement du Québec comme ayant une grande valeur patrimoniale, dont la plus ancienne église rurale de la Nouvelle-France. Mme Cormier s'inquiète donc de l'impact d'éventuels travaux d'exploration sur le statut particulier de cette île, dont l'économie est basée sur l'agriculture et le tourisme.

Potentiel intéressant

Selon ce que l'on peut lire dans les documents faisant état des permis d'exploration gazière et pétrolière délivrés au Québec, toute la superficie de l'île d'Orléans a été attribuée à l'entreprise Junex en octobre 2006. Puisque le ministère des Ressources naturelles et de la Faune exige que le titulaire débourse 10 ¢ l'hectare par année (50 ¢ à partir de la sixième année), il lui faut payer 1908,40 \$ pour conserver ses droits au fil des ans. Selon la réglementation en vigueur, l'entreprise doit également s'engager à faire des tra-

vaux dans les zones sous permis. Mais rien ne s'y déroulerait en ce moment.

Cela ne veut pas dire que le potentiel ne soit pas intéressant, bien au contraire. Questionné par *Le Devoir* dans le cadre du congrès annuel de l'Association pétrolière et gazière du Québec, le directeur de l'exploration chez Junex, Jean-Sébastien Marcell, a précisé que la zone est propice à la découverte d'hydrocarbures. «Géologiquement, on parle du même potentiel que pour les basses-terres du Saint-Laurent», a-t-il dit. Mais l'entreprise, qui compte André Caillé parmi les membres de son conseil d'administration, n'aurait pas de projets précis pour le moment.

M. Marcell a aussi rappelé que la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) — créée par le gouvernement en 1969 pour rechercher des hydrocarbures et qui fait maintenant partie de la Société générale de financement — avait déjà effectué deux forages sur l'île dans les années 70, à une époque où il n'était pas encore possible d'exploiter les gaz de schiste. Le président-fondateur et chef de la direction de Junex, Jean-Yves Lavoie, a lui-même été employé de la SOQUIP de 1974 à 1980 à titre d'ingénieur pétrolier.

Outre l'île d'Orléans, Junex détient également un permis pour la zone maritime située entre l'île et la rive nord. Le côté sud appartient à Molopo Canada. Junex contrôle aussi deux permis qui couvrent le lit du Saint-Laurent entre l'île d'Orléans et Trois-Rivières.

Pas d'exploration

Au cabinet de la ministre Normandeau, on a tenu à réitérer la promesse de ne pas permettre d'exploration gazière ou pétrolière sur les îles de l'estuaire Saint-Laurent. «Les fonctionnaires sont en train d'écrire la loi [qui encadrera l'explora-

tion et l'exploitation des hydrocarbures] en collaboration avec les différents ministères», a expliqué l'attachée de presse de la ministre, Marie-France Boulay. La «dynamique particulière» des îles y sera traitée parce qu'il s'agit d'un milieu terrestre, a-t-elle ajouté.

Fait à noter, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui a reçu le mandat de formuler des recommandations pour encadrer l'exploration et l'exploitation en vue de l'élaboration du projet de loi, n'a toujours pas terminé ses travaux.

Par ailleurs, Mme Boulay n'a pas été en mesure de dire si les îles locales avaient été contactées pour être informées de la décision de la ministre. Plusieurs avaient manifesté de vives inquiétudes lorsque *Le Devoir* avait révélé, en septembre, que l'île d'Orléans, l'île aux Oies, l'île aux Grues, l'île aux Coudres, l'île Verte et l'île Saint-Barnabé étaient visées par des permis. Vérifications faites auprès des élus locaux des îles de l'estuaire, le ministre ne les aurait pas contactés. «Il y a une incertitude. J'ai entendu la ministre dire qu'il y aurait un moratoire. Pour le moment, j'en suis là», a dit Gilbert Delage, maire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, la municipalité qui se trouve sur l'île Verte. Qui plus est, les citoyens de cette île, dont l'occupation est strictement réglementée, se seraient dits inquiets en apprenant que le sous-sol ne leur appartenait pas.

«C'est un moratoire qu'elle a décrété. Ça vaut ce que ça vaut. Ce n'est pas encore sûr. On demeure toujours avec l'inquiétude de savoir si ça va se développer un jour», a souligné pour sa part le maire de l'île aux Coudres, Dominic Tremblay. Il a indiqué avoir appris récemment qu'un permis avait été délivré.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390